



ÉTUDE RÉGIONALE POUR L'IDENTIFICATION DES FINANCEMENTS ENDOGÈNES EXISTANT EN VUE DE RENFORCER LE FINANCEMENT DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO

Rapport final



Septembre 2021

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX, SCHEMAS ET GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABBREVIATIONS	5
RESUME EXECUTIF	6
1. INTRODUCTION	12
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	14
3. DIAGNOSTIC DES FINANCEMENTS ENDOGENES DU SECTEUR DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO	19
3.1. ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL	19
3.2. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DU SECTEUR DE LA NUTRITION	20
3.3. SITUATION DE L'ETAT NUTRITIONNEL DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO ...	21
3.4. ANALYSE SWOT DU FINANCEMENT ENDOGENE DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO	24
3.4.1. Environnement interne : Forces et faiblesses	24
3.4.2. Environnement externe : Opportunités et menaces	24
3.4.3. Récapitulatif	26
3.5. SOURCES DE FINANCEMENT ENDOGENE DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO	26
4. CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES LOCALES CLES AVEC LE FINANCEMENT ENDOGENE DE LA NUTRITION A OUAGADOUGOU ET A BOBO-DIOULASSO	30
5. DECAISSEMENTS ENDOGENES EN FAVEUR DE LA NUTRITION	33
5.1. DECAISSEMENTS ENDOGENES GLOBAUX DE NUTRITION	33
5.2. DECAISSEMENTS ENDOGENES DE NUTRITION PAR SECTEUR DU CCRN	37
5.3. DECAISSEMENTS ENDOGENES DE NUTRITION PAR TYPE D'INTERVENTION DE NUTRITION	39
5.4. DECAISSEMENTS DE NUTRITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION CCRN	40
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	44
6.1. CONCLUSION.....	44
6.2. RECOMMANDATIONS.....	45
ANNEXES	48
ANNEXE 1 : FINANCEMENTS ENDOGENES DE NUTRITION PAR STRUCTURE INTERVIEWEE DANS LES COMMUNES DE OUAGADOUGOU ET DE BOBO-DIOULASSO (EN MILLIONS DE FCFA).....	48
ANNEXE 2 : APERÇU DU PROCESSUS DE DIAGNOSTIC.....	50
ANNEXE 3 : DETAILS DES INFORMATIONS SUR L'APPROCHE D'ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES MENAGES.....	51
ANNEXE 4 : FINANCEMENTS DES MENAGES	53
ANNEXE 5 : PROCESSUS D'ANALYSE BUDGETAIRE DE LA NUTRITION, METHODOLOGIE AFRIQUE DE L'OUEST DE SUIVI DU FINANCEMENT DE LA NUTRITION.....	54
ANNEXE 6 : LISTE DES STRUCTURES INTERVIEWES	60
ANNEXE 7 : STRUCTURES LOCALES CLES AVEC FINANCEMENT ENDOGENE EN FAVEUR DE LA NUTRITION	63
ANNEXE 8 : TERMES DE REFERENCE.....	68

TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux domaines et objectifs d'analyse	15
Tableau 2 : Indicateurs et sources de collecte des données	18
Tableau 3 : Alimentation des enfants de 6-23 mois en 2020 (en %)	23
Tableau 4 : Récapitulatif de l'analyse SWOT	26
Tableau 5 : Répartition des structures locales clés avec financement endogène en faveur de la nutrition à Ouagadougou selon la localisation géographique du siège et le secteur CCRN d'intervention.....	30
Tableau 6 : Répartition des structures locales clés avec financement endogène en faveur de la nutrition à Bobo-Dioulasso selon la localisation géographique du siège et le secteur CCRN d'intervention.....	31
Tableau 7 : Secteurs d'intervention des structures locales de financement endogène de la nutrition	32
Tableau 8 : Parts de financement endogène par source de financement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en milliards de FCFA).....	33
Tableau 9 : Ratios décaissements endogènes globaux de nutrition par habitant et décaissements endogènes spécifiques par enfant malnutri au niveau des deux (02) communes à statut particulier (en FCFA)	36
Tableau 10 : Parts de financement endogène par secteur du CCRN dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en milliards de FCFA)	39
Tableau 11 : Parts de financement endogène par type d'intervention de nutrition dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en milliards de FCFA).....	40
Tableau 12 : Parts de financement endogène par domaine d'intervention de nutrition dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en millions de FCFA).....	42

SCHEMAS

Schéma 1 : Approche de ciblage des financements endogènes en faveur de la nutrition	16
Schéma 2 : Sources de financement endogènes mobilisables pour la nutrition	27

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Prévalences de la malnutrition aiguë, chronique et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans en 2020	21
Graphique 2 : Interventions alimentaires chez les nourrissons et les enfants en bas âge en 2020.....	22
Graphique 3 : Décaissements endogènes globaux de nutrition dans les deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso (en milliards de FCFA)	34
Graphique 4 : Décaissements endogènes globaux de nutrition par source de financement dans les deux (02) communes à statut particulier (en milliards de FCFA)	35
Graphique 5 : Décaissements globaux de nutrition par source secteur du CCRN dans les deux (02) communes à statut particulier (en milliards de FCFA).....	38
Graphique 6 : Décaissements globaux de nutrition par type d'intervention de nutrition dans les deux (02) communes à statut particulier	40

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
CCRN	: Cadre Commun des Résultats de la Nutrition
COVID-19	: Maladie à Corona Virus Apparue en 2019
EHA	: Eau, Hygiène, Assainissement
ENN	: Enquête Nationale de Nutrition
FANUS	: Fédération Africaine des Sociétés de Nutrition
FCFA	: Francs de la Communauté Financière Ouest Africaine
GFF	: Mécanisme du Financement Mondial de la Santé
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
INSD	: Institut National de La Statistique et de la Démographie
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PCD	: Plan Communal de Développement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Économique et Social
PNSAN	: Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PSMN	: Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RESONUT	: Réseau de La Société Civile pour la Nutrition
RSE	: Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
SNNBF	: Stratégie Nationale de Plaidoyer, Mobilisation Sociale, et Communication pour le Changement Social et de Comportement en Faveur de la Nutrition au Burkina Faso
STAN	: Secrétariat Technique Chargé de L'amélioration de l'Alimentation et la Nutrition
SUN	: Scaling Up Nutrition
SWOT	: Strengths, Weakness, Opportunities, Threats (En Français : Fom Ou Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)
TDR	: Termes de Référence

RESUME EXECUTIF

L'analyse 2020 des financements endogènes en faveur de la nutrition au niveau des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) a été initiée par le Réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT), avec le soutien de ses partenaires. Elle vise essentiellement à faire l'état des lieux de ces financements en vue d'en identifier les sources, les secteurs porteurs, les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces, etc.

Les travaux ont été conduits suivant une approche participative qui s'inscrit dans le cadre général de la méthodologie Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition. L'approche d'analyse a été d'opérer une restructuration des résultats attendus en deux (02) principales composantes : (i) Diagnostic des financements endogènes de la nutrition et (ii) Analyse budgétaire des financements endogènes.

Le diagnostic a couvert quatre (04) piliers, à savoir (1) la revue des principales sources de financements endogènes ; (2) la revue des secteurs porteurs aux financements endogènes ; (3) la revue des FFOM¹ en matière de financements endogènes, et (4) la revue du cadre institutionnel (dispositif, acteurs) des financements endogènes.

Quant à l'analyse budgétaire, elle part de (a) l'identification des lignes budgétaires des dépenses pro-nutrition, (b) la catégorisation en dépenses spécifiques ou sensibles à la nutrition et (c) la pondération des catégories de dépenses identifiées selon leur degré de liaison avec la nutrition.

Résultats de l'étude

L'étude aboutit aux résultats clés suivants :

1) La volonté manifeste des autorités et partenaires au développement pour l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso se trouve limitée par (i) la quasi-absence de mécanisme/dispositif de mobilisation de financement endogène dans les documents stratégique et programmatique de la nutrition et (ii) l'absence de cadre spécifique de dialogue et de coordination des acteurs au niveau local

Le cadre politique, stratégique et institutionnel du secteur de la nutrition au Burkina Faso est marqué par la ratification, l'adoption de plusieurs conventions et stratégies concourant à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population. Ces engagements sont manifestés aussi bien au plan national qu'international. Il s'agit entre autres de l'adhésion au mouvement SUN en 2011 ; la ratification des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015 ; l'adhésion au mécanisme du financement mondial de la santé (GFF) en 2017 ; la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN 2013-2025) ; la Politique nationale de la nutrition (PNN) révisée en 2016 ; le Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN 2020-2024) ; etc.

Cependant, ce fort engagement des acteurs fait face à certaines limites qui ralentissent la pleine exploitation des opportunités locales de financement de la nutrition. Au titre de ces limites figure l'absence relative d'un mécanisme/dispositif clair, cohérent et intégré de mobilisation des ressources pour le financement des documents stratégiques du secteur dont la définition

¹Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces

contribuerait à la diversification des sources de financement du secteur. A cela s'ajoute l'absence d'un cadre de dialogue et de coordination des acteurs au niveau local dont la mise en place permettrait le renforcement de la synergie d'actions des différents acteurs pour plus d'impact de leurs interventions.

2) D'importants efforts sont consentis en matière de financement endogène par les acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso mais des marges d'amélioration restent possibles

Les décaissements endogènes globales de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier se sont élevées à 35,862 milliards de FCFA.

En outre, le financement endogène au niveau de la commune de Ouagadougou (76,75%) est plus important que celui de la commune de Bobo-Dioulasso (23,25%).

3) Le financement endogène en faveur de la nutrition provient majoritairement des ménages au niveau des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso

Les décaissements endogènes de nutrition des ménages ont représenté la quasi-totalité des décaissements globaux (99,53% soit 35,69 milliards de FCFA). Ceux des ONG/Associations en ont représenté seulement 0,20% (plus de 71,97 millions de FCFA) contre 0,27% pour l'autorité locale (plus de 97,07 millions de FCFA).

4) Le financement endogène en faveur de la nutrition par habitant et par enfant malnutri est relativement important au niveau des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso

Les décaissements endogènes globaux de nutrition des acteurs locaux par habitant sont de l'ordre de 8 477,49 FCFA dans la commune de Bobo-Dioulasso contre 11 218,32 FCFA dans la commune de Ouagadougou.

Quant à la prise en charge de chaque cas de malnutrition aigüe (modéré ou sévère), le niveau des décaissements endogènes spécifiques de nutrition laisserait percevoir que les acteurs locaux de la commune de Bobo-Dioulasso ont décaissé environ 3 576,72 FCFA contre 2 866,16 FCFA pour ceux de Ouagadougou. Par ailleurs, ils auraient dépensé respectivement 9 576,15 FCFA et 5 384,69 FCFA pour la prise en charge de chaque cas de malnutrition modéré contre 5 709,08 FCFA et 6 127,93 FCFA pour chaque cas de malnutrition sévère.

5) Les décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso transitent majoritairement par le canal du secteur « Sécurité alimentaire »

Plus de la moitié des décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux sont passés par le canal du secteur³« Sécurité alimentaire », soit 62,15%. Ce secteur est porté par les dépenses d'alimentation des ménages à plus de 22,28 milliards de FCFA ; les activités comme la promotion de l'agroalimentaire, des produits forestiers non ligneux (soubala, beurre de karité, etc.), du maraîchage (à hauteur 7,53 millions de FCFA).

Par ordre d'importance, les autres secteurs par lesquels les décaissements endogènes ont transité le plus sont le secteur « Eau, Hygiène, Assainissement » (26,75%) ; le secteur « Santé » (7,16%) ; le secteur « Education » (3,82%) ; le secteur « Protection sociale » (0,07%) et le secteur « Nutrition » (0,06%).

¹Il s'agit des mairies de la commune (mairie centrale et ses mairies d'arrondissements)

³Le Cadre commun des résultats de nutrition (CCRN) a défini six (06) secteurs que sont : 1. Secteur/ Sécurité alimentaire ; 2. Secteur/Eau, Hygiène, Assainissement ; 3. Secteur/Protection sociale ; 4. Secteur/ Education ; 5. Secteur/Santé ; 6. Secteur/Nutrition

6) Les décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso sont essentiellement orientés vers le financement des interventions « sensibles » à la nutrition

Les interventions « sensibles » à la nutrition ont représenté la quasi-totalité des décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux (99,94% soit plus de 35,84 milliards de FCFA) contre seulement 0,06% d'interventions « spécifiques » à la nutrition (soit 22,61 millions de FCFA). Le niveau des interventions « sensibles » est fortement lié aux dépenses des ménages (alimentation, consommation en eau, soins de santé, scolarisation, etc.).

Cette tendance est observée aussi bien dans la commune de Bobo-Dioulasso (respectivement 99,89% et 0,11%) que dans celle de Ouagadougou (respectivement 99,95% et 0,05%).

7) Les décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso ont plus contribué à financer l'alimentation des ménages et le domaine d'intervention CCRN 2.3. « Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité »

La majeure partie des décaissements endogènes de nutrition est dédiée à l'alimentation des ménages (62,13% soit plus de 22,28 milliards de FCFA) contre 62,12% des dotations.

Les autres domaines d'intervention ayant reçu d'importants financements endogènes en faveur de la nutrition sont entre autres :

- « 2.3. Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité » à hauteur de 9,53 milliards de FCFA (26,58%) ;
- « 5.1. Prévention et Traitement du paludisme » à hauteur de 2,53 milliards de FCFA (7,06%) ;
- « 4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école » à hauteur de 1,37 milliards de FCFA (3,82%).

Ces domaines sont essentiellement portés par les dépenses de consommation en eau, de santé, de scolarisation des ménages.

Par contre, les domaines d'intervention ayant reçu le moins de financements endogènes en faveur de la nutrition sont entre autres :

- « 5.6. Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans » avec 10 000 FCFA ;
- « 1.3. Promotion de l'utilisation des semences des variétés améliorées à haute valeur nutritive (exemple : patate douce à chair orange, maïs jaune et niébé) » avec 105 000 FCFA ;
- 4.2. « Alphabétisation des femmes » avec 131 500 FCFA ;
- « 3.4. Vente des vivres à prix social » avec 450 000 FCFA.

Ces derniers mériteraient donc davantage d'attention des acteurs locaux dans leurs interventions futures en faveur de la nutrition.

Recommandations

La mission formule les recommandations ci-après aux regards des analyses et des constats faits dans le cadre de la présente étude visant à renforcer davantage la mobilisation du financement endogène de la nutrition au Burkina Faso, en particulier dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Exploiter pleinement les opportunités locales de financement de la nutrition

Le niveau actuel de financement endogène en faveur de la nutrition montre que des efforts sont consentis par les acteurs locaux mais des marges d'amélioration existent.

Les efforts doivent être donc poursuivis afin de renforcer le financement de la nutrition pour faire face aux défis du secteur.

Au regard de la quasi-absence de stratégie de mobilisation de ressources endogènes dans les documents stratégiques de nutrition, il est primordial d'accorder plus d'attention à cette problématique vu le potentiel existant. Cela pourrait se faire à travers le développement d'un mécanisme/dispositif clair, cohérent et intégré de mobilisation de ressources (endogènes, extérieures, etc.) pour le financement des documents stratégiques du secteur de la nutrition.

La définition d'un tel mécanisme/dispositif permettrait entre autres de (i) diversifier les sources de financements de la nutrition qui sont actuellement beaucoup plus centrées vers le financement extérieur, (ii) d'orienter davantage de financements vers les interventions spécifiques à fort impact, etc.

L'existence d'un tel outil renforcera le plaidoyer à l'endroit des personnes ressources locales et de la diaspora.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
- Secrétariat technique chargé de l'amélioration de l'alimentation et la nutrition (STAN)	- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale, etc.) - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - PTF - Mairies - RESONUT - Autres ONG/Associations

Améliorer les contributions des mairies (autorités locales) et des ONG/Associations dans le financement endogène en faveur de la nutrition

Comparativement aux ménages qui sont les principales sources de financement endogène de la nutrition, la contribution des mairies et des ONG/Associations à la mobilisation des ressources endogènes est relativement faible.

Pour renforcer la contribution des mairies au financement endogène de la nutrition, il est nécessaire de mener davantage d'actions de plaidoyer auprès des autorités locales pour l'inscription de la nutrition dans les documents de développement communaux en octroyant notamment au moins 3%⁴ de leur budget sur fonds propres au secteur.

Quant aux ONG/Associations, elles ont recours principalement aux ressources extérieures. Il est donc important de renforcer les capacités afin que ces appuis extérieurs puissent servir de socle pour le développement de mécanismes endogènes de financement.

L'amélioration de la contribution des mairies et des ONG/Associations viendrait ainsi soulager les ménages de la charge du financement endogène de la nutrition.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
- Mairies - RESONUT	- STAN - Autres ONG/Associations

⁴Selon la déclaration de la Fédération africaine des sociétés de nutrition (FANUS), les décideurs devraient octroyer au moins 3% du budget de leur Etat au secteur de la nutrition

Renforcer le cadre de dialogue et de coordination des acteurs au niveau local

Le cadre de concertation/coordination des acteurs clés de la nutrition au niveau national est actif, mais au niveau communal un tel cadre est faiblement représenté. Cette situation impacte fortement la synergie d'actions des acteurs clés de la nutrition au niveau local, surtout en matière de financement endogène du secteur.

La mise en place d'un cadre spécifique de dialogue et de coordination au niveau local pourrait aider à créer plus de synergie entre les acteurs. Pour assurer un fonctionnement pérenne d'un tel cadre de dialogue et de coordination au niveau local, il est nécessaire qu'un plaidoyer soit fait en vue de l'inscription d'une ligne budgétaire (au niveau du budget du ministère de la santé par exemple) pour le financement des sessions de rencontre (2 sessions/an).

En outre, des sessions périodiques de renforcement des capacités des acteurs locaux intervenants dans la nutrition surtout en matière de mobilisation de financement endogène sont également nécessaires.

Responsables de mise en œuvre Partenaires de mise en œuvre

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - STAN - RESONUT - Ministère de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - Autres ministères sensibles à la nutrition (Agriculture; Education nationale ; Action sociale, etc.) - Mairies - Autres ONG/Associations

Préparer et mettre en place un plan d'information, éducation, communication (IEC) en faveur de la nutrition pour le changement de comportement des ménages

Malgré les efforts consentis par les parties prenantes (ONG/Association, etc.) pour renforcer les connaissances, les aptitudes, les pratiques et la résilience des communautés en matière de lutte contre la malnutrition, des défis restent à relever. La mobilisation communautaire en matière de nutrition à travers notamment l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles par les ménages est en deçà des attentes. Les préjugés⁵ entravent l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles.

Cette situation explique en partie le niveau relativement élevé des dépenses de nutrition supporté par les ménages.

⁵Un enfant ou une femme enceinte ou allaitante ne devrait pas manger des œufs, ...

La réalisation d'activités visant le changement de comportement est primordiale pour transformer les communautés en des milieux propices aux bonnes pratiques nutritionnelles et de santé ; toute chose qui permettra de réduire le fardeau des ménages en matière de financement de la nutrition.

Cela pourra se faire à travers l'élaboration (participative) et la mise en œuvre d'un plan intégré de communication/sensibilisation (campagne de sensibilisation, films documentaires, etc.) en faveur de la nutrition pour le changement de comportement.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - STAN - RESONUT 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale, etc.) - Mairies - PTF - Autres ONG/Fondations

Assurer un suivi des recommandations de l'étude

Il est proposé que les recommandations de l'étude fassent l'objet d'un suivi dans le cadre sectoriel de dialogue réunissant le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - STAN - RESONUT 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale, etc.) - PTF - Autres ONG/Fondations

1. INTRODUCTION

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), par « malnutrition » on entend les carences, les excès ou les déséquilibres dans l'apport énergétique et/ou nutritionnel d'une personne. Ce terme couvre trois (03) grands groupes d'affections :

- la dénutrition (ou sous-nutrition), qui comprend l'émaciation (faible rapport poids/taille), le retard de croissance (faible rapport taille/âge) et l'insuffisance pondérale (faible rapport poids/âge) ;
- la malnutrition en matière de micronutriments, qui comprend la carence en micronutriments (manque de vitamines et de minéraux essentiels) ou l'excès de micronutriments ;
- le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation (par exemple, les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et certains cancers).

Au Burkina Faso, la situation nutritionnelle bien qu'ayant connu une amélioration demeure un problème majeur de santé publique touchant une grande partie de la population, particulièrement les enfants en bas âge, les femmes enceintes et allaitantes.

La malnutrition, surtout pendant la petite enfance, a d'importantes conséquences sur la santé. Elle entraîne un retard de développement physique et cognitif et une augmentation des risques d'infection et de mortalité. C'est pourquoi une nutrition adéquate des jeunes enfants burkinabè et de leurs mères reste une condition essentielle pour que les nouvelles générations se développent harmonieusement et au maximum de leurs potentialités.

Les données de l'Enquête nationale de nutrition (ENN, 2020) révèlent que la prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) chez les enfants de moins de cinq (05) ans reste toujours élevée en passant de 35,1% en 2009 à 24,9% en 2020.

Cette situation nutritionnelle, due aux effets de la sécheresse chronique, à des phénomènes météorologiques irréguliers liés aux changements climatiques et à un accès limité aux services sociaux de base de qualité des enfants, est aggravée ces dernières années par les déplacements des populations en raison de l'insécurité et plus récemment par l'avènement de la crise sanitaire du COVID-19.

Une approche holistique impliquant l'ensemble des acteurs s'impose pour lutter efficacement contre la malnutrition.

L'engagement affiché des autorités burkinabè et des partenaires au développement s'inscrit dans cette optique bien que des efforts restent à consentir pour faire du Burkina Faso un pays exempt de malnutrition et de faim.

En effet, l'un des défis majeurs reste l'insuffisance du financement du secteur de la nutrition bien que bon nombre d'études aient démontré que la sous nutrition chez les enfants engendre des coûts considérables pour les économies. A titre illustratif, les coûts annuels de la sous-nutrition chez les enfants sont estimés à 409 milliards de FCFA soit 7,7% du PIB burkinabè. Toute chose égale par ailleurs, le gouvernement burkinabè perdrait 63% de son revenu national à long terme⁶

Investir dans la nutrition, c'est donc assurer au pays des ressources humaines en bonne santé, garant d'un développement durable.

Pour mobiliser ces ressources nécessaires pour le financement de la nutrition, le gouvernement burkinabè doit trouver les leviers nécessaires à même de débloquer le potentiel de financement (particulièrement les opportunités locales de financement) dont dispose le pays.

La présente étude initiée par le Réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT) s'inscrit dans cette volonté de faire l'état des lieux des financements endogènes existants en faveur de la nutrition dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso afin d'engager un plaidoyer pour une mobilisation des ressources et pour le financement endogène de la nutrition au Burkina Faso. Cette étude est l'une des premières à investiguer dans ce domaine au Burkina Faso. Elle apparaît dans ce contexte comme un instrument pertinent pour évaluer les financements endogènes pouvant être mobilisés en faveur de la nutrition au Burkina Faso.

L'objectif général de la mission est de faire l'état des lieux des financements endogènes existants en faveur de la nutrition au Burkina Faso en particulier dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Le présent rapport rend compte des principaux résultats de l'étude régionale pour l'identification des financements endogènes existant en vue de renforcer le financement de la nutrition au Burkina Faso. Il s'articule autour de six (06) sections :

1. La première section introductive, présente le contexte et les objectifs de la mission.
2. La seconde section présente (i) le champ de l'analyse, (ii) les étapes clés du déroulement de la mission (iii) les domaines et objectifs de l'analyse, (iv) l'approche de ciblage des financements endogènes en faveur de la nutrition, (v) les sources des données collectées et (vi) les difficultés rencontrées.
3. La troisième section donne un aperçu des politiques, stratégies et programmes du secteur de la nutrition, le cadre institutionnel et présente la performance dans le secteur de la nutrition.
4. La quatrième section fait un état des lieux des structures locales intervenant dans le financement endogène de la nutrition.
5. La cinquième section présente les résultats de l'analyse budgétaire des financements endogènes du secteur de la nutrition dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.
6. La sixième section fait état des conclusions et des recommandations formulées.

⁶ACF : *Quels progrès pour la nutrition dans le mécanisme de financement mondial de la santé (GFF) ? Tracking nutrition progress in the GFF_ACFPolicybrief2018_VF (actioncontrelafaim.org)*

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Champs de l'analyse

La présente étude porte sur les opportunités locales de financement de la nutrition.

L'étude couvre les financements endogènes de la nutrition de l'année 2020 et concerne les deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso, à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Elle prend en compte l'ensemble des six (06) secteurs du Cadre commun des résultats de nutrition (CCRN), à savoir : la Sécurité alimentaire ; l'Eau, hygiène et assainissement ; la Protection sociale ; l'Education ; la Santé et la Nutrition.

Déroulement de la mission

La conduite de la mission s'est faite suivant une démarche participative. Quant au déroulement de la mission, il a suivi trois (03) grandes phases à savoir (i) la structuration, (ii) la collecte des données primaires et secondaires et (iii) l'analyse des données et le rapportage.

La phase de structuration de la mission s'est faite sur la base de (i) consultations préliminaires et de (ii) rencontres de travail. Ces travaux ont permis de discuter et de valider la méthodologie (objectifs, questions d'analyse, champ de l'étude, etc.). Ils ont également permis d'harmoniser la compréhension des objectifs énumérés dans les TDR de sorte qu'ils soient davantage en phase avec les attentes.

Cette phase s'est déroulée courant début juin 2021 à mi-juillet 2021.

Ensuite, la mission a procédé (i) aux investigations sur la base d'une revue documentaire et d'une collecte de données terrain à l'aide de fiches de collecte et de guides d'entretien (ii) et à l'analyse proprement dite des données. La collecte et le traitement des données se sont déroulés courant fin juin 2021 à début août 2021.

L'analyse des données et le rapportage se sont déroulés courant août à septembre 2021.

Le présent rapport final définitif contenant les résultats et recommandations de l'étude est produit à l'issue de l'atelier de restitution et de validation des résultats par les parties prenantes. Il prend en compte les observations des participants à cet atelier.

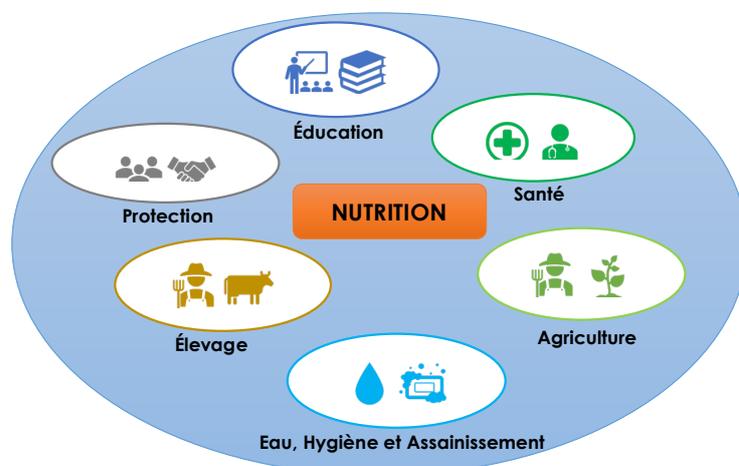
Approche conceptuelle

Le financement endogène, c'est un flux monétaire ou non monétaire mobilisé localement auprès des personnes vivant dans les communautés villageoises/villes ou qui vivent ailleurs mais qui ont des liens divers avec les ménages de la commune concernée (diaspora, ressortissants vivant dans d'autres localités du pays).

Approche multisectorielle de la nutrition : Les agences des Nations Unies intervenant dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition sont dans un élan d'accompagnement et de soutien des pays, et ce pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (2015 -2030), et de l'objectif Faim zéro (horizon 2030).

La nutrition n'est pas seulement une question de santé publique ou d'alimentation, mais une question de développement global impliquant plusieurs secteurs (Santé, Agriculture, Elevage, Eau, Hygiène et Assainissement, Education, Autonomisation de la femme, Protection Sociale, Commerce, Emploi et Travail, Recherche, etc.).

Multisectorialité de la nutrition



La multi factorialité des causes exige une réponse multisectorielle. Les actions clés suivantes, pouvant être mise en œuvre par les secteurs et acteurs, et tous agissant en synergie sur les différentes causes de la malnutrition

Domaines et objectifs de l'analyse

La présente revue est structurée autour de cinq (05) domaines d'analyse auxquels sont associés des objectifs d'analyse. Les principaux domaines et objectifs d'analyse retenus sur la base des TDR et des résultats des travaux de cadrage de l'étude sont présentés dans le tableau ci-après (tableau 1).

Tableau 1 : Principaux domaines et objectifs d'analyse

Domaines	Objectifs
1. Sources de financement endogène existantes (utilisées et non utilisées) en faveur de la nutrition au Burkina Faso en tenant compte du principe de la multisectorialité (secteur d'activités, Ministères)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et analyser les différentes sources de financement endogènes existantes
2. Forces, faiblesses, opportunités et menaces en matière de financements endogènes de la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire une analyse SWOT en matière de financement endogène de la nutrition
3. Secteurs porteurs favorables pour le financement endogène en faveur de la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et analyser le niveau des fonds consentis par les parties prenantes (ménages, autorités communales et ONG/Associations) par secteurs du CCRN en faveur de la nutrition en 2020
4. Acteurs ou parties prenantes existant dans la mobilisation des ressources pour le financement endogène de la nutrition à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux des acteurs du financement endogène de la nutrition à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso
5. Niveau et composition du financement endogène en faveur de la nutrition en 2020 à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et analyser le niveau des fonds dédiés par les parties prenantes (ménages, autorités communales et ONG/Associations) aux interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en 2020 • Évaluer et analyser le niveau des fonds consentis par les parties prenantes (ménages, autorités communales et ONG/Associations) par domaines d'intervention en faveur de la nutrition en 2020

Dimensionnement de l'analyse en deux (02) composantes clés

Composante 1 : Diagnostic des financements endogènes de la nutrition

Cette composante est mise en œuvre à travers quatre (04) piliers essentiels : (i) revue des principales sources de financements endogènes ; (ii) revue des secteurs porteurs aux financements endogènes ; (iii) revue des FFOM en matière de financements endogènes, et (iv) revue du cadre institutionnel (dispositif, acteurs) des financements endogènes.

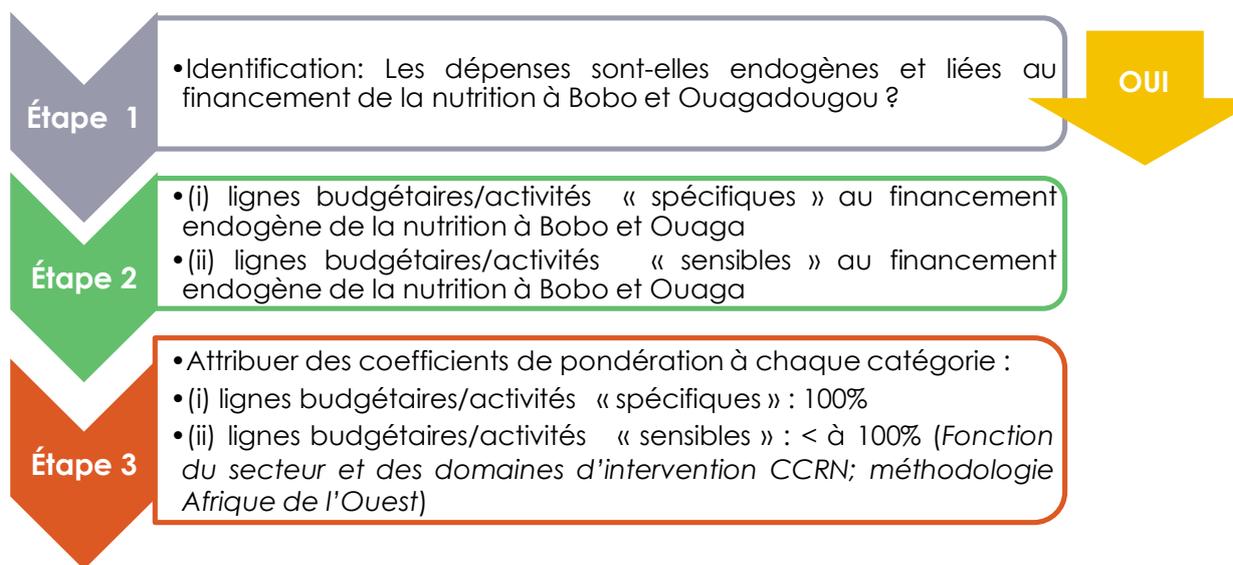
Composante 2 : Analyse budgétaire des financements endogènes

Approche de ciblage des financements endogènes en faveur de nutrition

Le ciblage s'est fait suivant une approche participative qui s'inscrit dans le cadre général de la méthodologie Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition (Cf. Annexe 5) calquée sur l'approche en trois (03) étapes développées par le réseau SUN à savoir : (i) l'identification des lignes budgétaires des dépenses pro-nutrition, (ii) la catégorisation en dépenses spécifiques ou sensibles à la nutrition et (iii) la pondération des catégories de dépenses identifiées selon leur degré de liaison avec la nutrition.

Le schéma 1 donne une vue synthétique de l'approche de ciblage des financements endogènes en faveur de la nutrition à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

Schéma 1 : Approche de ciblage des financements endogènes en faveur de la nutrition



Source : A partir de la revue documentaire

Ciblage des dépenses endogènes en faveur de la nutrition par source/catégorie de financement endogène

Source/Catégorie de financement endogène	Démarche pratique	Commentaires
Ménages	Extrapolée à partir des données d'enquêtes passées (données secondaires)	Les ressources disponibles pour l'étude ne permettent pas d'effectuer une enquête ménage. La mission a estimé la contribution des ménages à partir des données secondaires (Rapports/Bases de données d'enquêtes sur la nutrition et sur les conditions de vie des ménages). Les détails des informations sur l'approche d'estimation de la contribution des ménages sont présentés en annexe 3
Commune (autorité locale)	A partir de la fiche de collecte administrée aux Mairies de Ouagadougou et de Bobo (données primaires)	Collecte primaire par les équipes de collecte
ONG/Associations	A partir de la fiche de collecte administrée aux ONG/Associations clés intervenants dans le secteur à Ouagadougou et de Bobo (données primaires)	Collecte primaire par les équipes de collecte

Sources de données

Les données portant sur les variables nécessaires à l'étude régionale pour l'identification des financements endogènes existant en vue de renforcer le financement de la nutrition au Burkina Faso sont collectées à partir des documents/sources officiels et de la collecte terrain.

L'état des lieux des structures locales intervenant dans le financement endogène de la nutrition a été fait à partir de :

- la collecte terrain
- la revue documentaire

L'analyse des tendances et de la composition des financements endogènes des parties prenantes en faveur de la nutrition au Burkina Faso est faite à partir de deux principales sources de données :

- pour les autorités communales et ONG/Associations : données primaires
- pour les ménages : revue documentaire (données d'enquêtes passées)

Le tableau 2 : Indicateurs et sources de collecte des données

Indicateurs	Sources
Prévalence de la malnutrition chronique	• Enquête nationale de nutrition (ENN, 2020)
Financements endogènes des parties prenantes (Ménages, autorités locales et ONG/Associations) en faveur de la nutrition	• Autorités communales et ONG/ associations (données primaires) • Rapports d'enquêtes passées (données secondaires)
Nombre d'habitants	• Rapport préliminaire RGPH 5
Nombre d'enfants malnutris modérés	• Tableau de bord de la santé 2020
Nombre d'enfants malnutris sévères	• Tableau de bord de la santé 2020
Nombre d'enfants malnutris aigus (modéré + sévère)	• Tableau de bord de la santé 2020

Difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée par la mission dans la conduite de l'étude, réside particulièrement dans la collecte des données. En effet, l'indisponibilité de certains acteurs a rallongé le temps de collecte.

Cette difficulté a pu être surmontée grâce aux multiples relances et sorties terrains.

3. DIAGNOSTIC DES FINANCEMENTS ENDOGENES DU SECTEUR DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO

3.1. Analyse du cadre institutionnel

Le cadre institutionnel du secteur de la nutrition au Burkina Faso est caractérisé par la ratification et l'adoption de plusieurs conventions internationales et régionales, de déclarations, de textes, de lois, de politiques et de stratégies concourant à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population.

Au niveau international et régional

Les engagements pris par l'Etat burkinabè pour améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de sa population sont entre autres :

- l'adhésion au mécanisme du financement mondial de la santé (GFF) en 2017 ;
- la ratification des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015 ;
- l'adhésion au mouvement REACH en 2014 ;
- le pacte mondial de la nutrition en 2013
- l'adhésion à Alliance globale pour la résilience (AGIR) en 2012 ;
- l'adhésion au mouvement SUN en 2011 ;
- la déclaration de la FANUS (Federation of African Nutrition Societies) en 2005 ;
- la déclaration d'Abuja en 2001 ;
- etc.

Au niveau national

La prise en compte de la nutrition dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) à travers l'effet attendu 2.1.2 « l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré »⁷ vient confirmer la volonté de l'Etat d'améliorer l'état nutritionnel de sa population.

Outre le PNDES, d'autres politiques et stratégies témoignent également de cette volonté politique. Ce sont entre autres :

- la Politique nationale de la nutrition (PNN) révisée en 2016 ;
- le Plan stratégique de nutrition (PSN 2011-2015) ;
- la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015) ;
- le Plan national de développement sanitaire (PNDS 2011-2020)
- le Plan de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB 2011-2020) ;
- le Plan de passage à l'échelle des pratiques optimales ANJE (2013-2025) ;
- le Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN 2020-2024) ;
- les Priorités Résilience Pays (PRP 2016-2020) ;
- la Stratégie Nationale de plaidoyer, mobilisation sociale, et communication pour le changement social et de comportement en faveur de la Nutrition au Burkina Faso (SNNBF 2017-2021)
- la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN 2013-2025) ;
- le Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PASANAD 2017-2020) ;
- la politique sectorielle Santé (PSS 2018-2027) ;
- etc.

⁶Axe stratégique 2 « développer le capital humain » ; Objectif stratégique 2.1 « promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique »

De plus la création des structures comme le Secrétariat technique chargé de l'alimentation et de la nutrition (STAN), du Réseau de la société civile pour la nutrition ou encore la mise en place du Conseil national de nutrition constituent un atout majeur pour le développement du secteur. Au regard des différents engagements politiques, le Burkina Faso dispose d'un cadre institutionnel pouvant permettre d'atteindre ses objectifs stratégiques de nutrition. Cependant, force est de constater que malgré l'amélioration de la situation nutritionnelle, les objectifs en matière de nutrition au Burkina Faso sont loin d'être atteints.

3.2. Etat des lieux du financement du secteur de la nutrition

Le financement du secteur de la nutrition est fortement dépendant des ressources externes bien que le secteur ait bénéficié ces dernières années d'un apport interne relativement important

Le secteur de la nutrition est fortement tributaire des financements extérieurs bien que les ressources intérieures (financement Etat) soient en hausse. En effet, la part moyenne de financement des PTF est passée de 90,14% sur la période 2014-2015 à 83,75% sur la période 2016-2018. En valeurs absolues, les décaissements des PTF en faveur de la nutrition se sont chiffrés en moyenne à 62,84 milliards de FCFA sur la période 2014-2015 et à 84,87 milliards de FCFA sur la période 2016-2018 contre 6,87 milliards de FCFA et 16,47 milliards de FCFA pour les financements de l'Etat respectivement sur les mêmes périodes⁸.

Mobiliser des financements innovants et des ressources nationales pour la nutrition : Progrès et défis au Burkina Faso

En 2018, un suivi du budget national pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition a montré que le soutien financier à la nutrition a grimpé à environ 101 millions de dollars, dont la majorité est allouée au ministère de la Santé.

Le pays a mis en place plusieurs mécanismes et outils de financement innovants. Il s'agit notamment de 20 millions de dollars au titre du Mécanisme de financement mondial et du financement du Programme opérationnel National (PoN) de 10 millions de dollars. D'autres financements proviennent de bailleurs de fonds plus traditionnels, tels que la Banque mondiale, l'Union européenne et la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), ainsi que du soutien technique et financier des agences des Nations unies et des organisations non gouvernementales (ONG). Hormis le soutien de la BMGF qui s'adresse principalement aux ONG, l'ensemble du soutien financier est fourni au gouvernement par l'intermédiaire du ministère de la Santé.

En 2017, le gouvernement a accepté de créer une ligne budgétaire consacrée à l'achat d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE) pour un montant maximum de 1,8 million de dollars. Toutefois, cette ligne, qui devrait connaître une augmentation de 909 000 USD par an, n'a pas encore été réalisée en raison de problèmes de sécurité et d'autres facteurs.

Source : https://www.ennonline.net/attachments/3421/NEX-13_FR_p16-17_BF.pdf

La présente étude apparaît dans ce contexte comme un instrument pertinent pour investiguer les opportunités locales de financement de la nutrition au Burkina Faso et en particulier dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

⁸RESONUT, 2021, *Analyse Budgétaire 2016-2018 financements des partenaires techniques et financiers en faveur de la nutrition au Burkina Faso*

3.3. Situation de l'état nutritionnel de la nutrition au Burkina Faso

Un état nutritionnel défaillant surtout dans la province du Séno

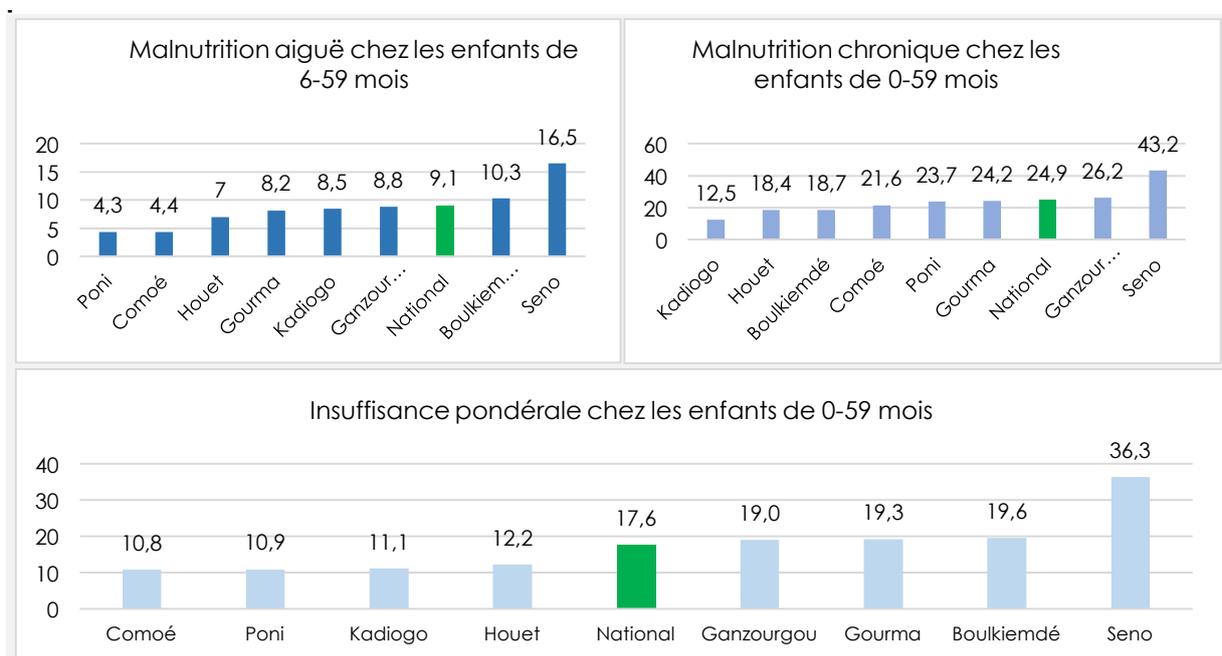
Au niveau national, il ressort une prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) de 9,1%. Cependant, ce taux varie d'une province à une autre avec un taux plus accentué dans le Séno (16,5%). Par ailleurs, la prévalence la plus basse est enregistrée dans la province du Poni. Outre les provinces du Poni et de la Comoé, les autres provinces enregistrent des taux au-dessus du seuil d'acceptabilité de 5% selon les standards de l'OMS.

Quant à la malnutrition chronique, elle présente au niveau national une prévalence de 24,9% avec des inégalités géographiques. La province du Séno se distingue une fois de plus avec une prévalence de 43,2% au-dessus du seuil critique de 40% de l'OMS. La prévalence la plus faible a été enregistrée dans le Kadiogo (12,5%).

La prévalence au niveau national de l'insuffisance pondérale est de 17,6% et est largement au-delà du seuil critique fixé par l'OMS (10%). Il existe également pour l'insuffisance pondérale des disparités géographiques.

Au niveau provincial, la prévalence la plus faible est enregistrée dans la Comoé (10,8%) et la plus élevée toujours dans le Séno (36,3%).

Graphique 1 : Prévalences de la malnutrition aiguë, chronique et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans en 2020



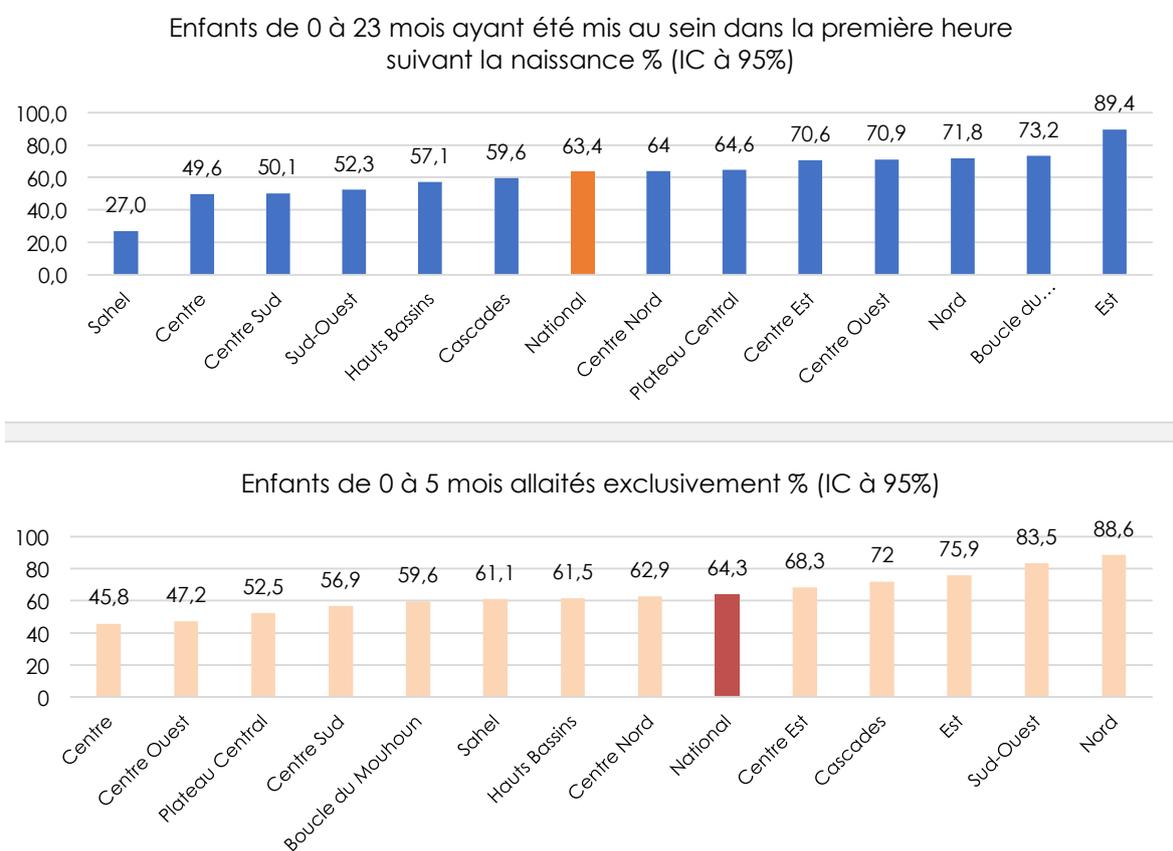
Source : Enquête nutritionnelle nationale 2020

Des efforts restent à faire pour améliorer la situation de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant malgré les acquis

Au niveau national, 63,4 % des enfants de 0 à 23 mois ont bénéficié d'une mise au sein précoce en 2020 contre 59,1% en 2019⁹. Au niveau régional, en 2020, la région de l'Est enregistre le plus haut taux de couverture avec 89,4% d'enfants de 0 à 23 mois ayant bénéficié d'une mise au sein précoce. Le taux de couverture le plus faible est enregistré au Sahel (27%).

Quant au taux d'allaitement exclusif au sein des enfants de 0 à 5 ans, le taux de couverture nationale est de 64,3% en 2020. Elle est en amélioration par rapport à 2019 (59%). Au niveau régional, en 2020, la région du Nord enregistre la plus grande couverture (88,6%) et la région du centre la plus faible (45,8%).

Graphique 2 : Interventions alimentaires chez les nourrissons et les enfants en bas âge en 2020



Source : Enquête nutritionnelle nationale 2020

L'alimentation des enfants de 6-23 mois connaît des améliorations

L'alimentation des enfants de 6-23 mois au Burkina Faso est en amélioration ces dernières années. En effet, la diversité alimentaire minimale¹⁰ est passée de 24,2% en 2019 à 29,2% en 2020 et la fréquence minimum des repas est passée de 64,3% en 2019 à 76,9% en 2020. Quant à l'alimentation minimum, elle est passée de 17,4% en 2019¹¹ à 21,9% en 2020. Cependant, des disparités géographiques existent.

Au niveau régional, en 2020, le Centre enregistre le plus haut taux de diversité alimentaire minimum avec 45,6% et la région du Nord, le taux le plus faible avec 21,5%.

Quant à la fréquence minimum des repas et l'alimentation minimum acceptable, la région de l'Est enregistre les plus fortes proportions qui sont respectivement de 89,1% et 30,3%. Les régions enregistrant les plus faibles proportions pour ces indicateurs sont respectivement le Centre (61,1%) et le Centre-Est (17,1%).

Les détails sur l'alimentation des enfants de 6-23 mois sont présentés dans le tableau ci-après.

⁹ Enquête nutritionnelle nationale 2020

¹⁰ Proportion des enfants de 6-23 mois ayant consommé des aliments appartenant à au moins 4 groupes alimentaires distincts

¹¹ Enquête nutritionnelle nationale 2020

Tableau 3 : Alimentation des enfants de 6-23 mois en 2020 (en %)

	Diversité alimentaire minimale chez les enfants âgés de 6 à 23 mois	Fréquence minimum des repas chez les enfants de 6 à 23 mois	Alimentation minimum acceptable chez les enfants de 6 à 23 mois
Boucle du Mouhoun	27,2	78,3	19,2
Cascades	32,7	77,9	25,5
Centre	45,6	61,1	22,9
Centre-Est	28,2	70,2	17,1
Centre-Nord	24,3	76,6	18,3
Centre-Ouest	24	75,1	17,8
Centre-Sud	32,9	81,0	24,1
Est	34,0	89,1	30,3
Hauts-Bassins	29,0	77,5	24,7
Nord	21,5	84,6	17,2
Plateau Central	25,5	73,4	20,3
Sahel	28,9	79,2	21
Sud-Ouest	30,1	71,6	23,1
National	29,2	76,9	21,9

Source : Enquête nutritionnelle nationale 2020

3.4. Analyse SWOT du financement endogène de la nutrition au Burkina Faso

L'analyse SWOT est faite à partir de l'exploitation de la revue documentaire et des conclusions des échanges avec des parties prenantes clés du secteur de la nutrition. Il en ressort que le Burkina Faso regorge d'importants atouts en matière de financement endogène de la nutrition bien que des facteurs entravent le plein emploi de ce potentiel.

3.4.1. Environnement interne : Forces et faiblesses

3.4.1.1. Forces

Un engagement fort au niveau national (cadre politique, stratégique et institutionnel) en faveur de la nutrition

L'analyse du cadre politique, stratégique et institutionnel de la nutrition met en avant la volonté des autorités et des partenaires au développement à promouvoir la nutrition en particulier au moyen de politiques et stratégies.

Le portefeuille de document stratégique et programmatique est bien fourni avec des documents dont la plupart puisent leur source du document d'orientation nationale.

Il s'agit en particulier du Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN 2020-2024) et de la Stratégie Nationale de plaidoyer, mobilisation sociale, et communication pour le changement social et de comportement en faveur de la Nutrition au Burkina Faso (SNNBF 2017-2021).

Outre ces documents spécifiques à la nutrition, d'autres documents nationaux de politique et stratégie de divers secteurs prennent en compte la nutrition. La nutrition se trouve placée en priorité dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) à travers l'effet

attendu 2.1.2 « l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré ».

Une mobilisation sociale et communautaire en faveur du secteur de plus en plus poussée

Plusieurs partenaires privés locaux interviennent dans le secteur de la nutrition. L'engagement de ces acteurs privés locaux constitue également une force pour le financement endogène du secteur. De plus, l'engagement des communautés locales et leur adhésion aux actions en faveur de la nutrition constituent un atout pour le financement du secteur.

3.4.1.2. Faiblesses

Quasi-absence dans les documents stratégiques du secteur de la nutrition de mécanisme/dispositif clair et cohérent de mobilisation de ressources endogènes pour leur financement

Malgré la volonté affichée des autorités et des partenaires au développement d'améliorer l'état nutritionnel de la population, le cadre politique, stratégique et institutionnel affiche certaines limites.

En effet, la question de la mobilisation de ressources endogènes pour le financement du secteur est abordée de manière succincte (voire absente) dans les documents stratégiques du secteur et ne permet donc pas d'exploiter pleinement le potentiel existant. Le développement d'un mécanisme/dispositif clair, cohérent et intégré de mobilisation des ressources pour le financement des documents stratégiques du secteur est primordial.

Une prise en compte insuffisante de la nutrition dans les plans et programmes de développement communaux

Si la nutrition occupe une place de choix dans les politiques nationales de développement, il n'en est pas toujours de même pour les autorités communales. En effet, au Burkina Faso, 60 % des Programmes communaux de développement (PCD) n'ont pas une bonne couverture nutritionnelle¹². Cette situation constitue un frein pour le financement endogène du secteur car bien que les politiques soient le plus souvent définies au niveau national, le potentiel de réussite est considérable lorsqu'il existe une maîtrise locale des priorités en matière de nutrition et de la planification des actions à mener.

Une absence de cadre spécifique de dialogue et de coordination au niveau locale qui limite le financement endogène et l'impact des actions en faveur du secteur de la nutrition

L'absence de cadre spécifique de concertation et de coordination de nutrition au niveau local ne permet pas une synergie d'actions des différents acteurs et limite fortement l'impact de leurs interventions.

En effet, le manque de coordination peut provoquer des doublons dans les interventions, des sous-financements ou non financements de certaines interventions.

3.4.2. Environnement externe : Opportunités et menaces

3.4.2.1. Opportunités

Une prise de conscience mondiale de l'importance du secteur de la nutrition dans le développement durable

Au niveau international, il y a un engagement global en faveur de la nutrition. Cet engagement est porté par le Mouvement SUN et beaucoup d'autres instances de suivi des progrès mais aussi des engagements pris par les différents acteurs au niveau international, régional et national. L'adhésion du Burkina Faso au Mouvement SUN est par ailleurs une grande opportunité pour le pays.

¹²<https://westafrica.transformnutrition.org/fr/news/focus-sur-le-burkina-faso-strategies-et-actions-en-matiere-de-nutrition/>

Une série d'initiatives mondiales illustre cette prise de conscience globale parmi lesquelles il y a : la résolution de l'Assemblée Mondiale de la Santé sur la nutrition (2010), la création du Groupe de Travail de Haut Niveau (GTHN) sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2008), la création du cadre "Scaling Up Nutrition" (SUN) en 2009, le Partenariat Mondial sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (2008), l'Initiative globale sur la santé des États-Unis et l'Initiative de sécurité alimentaire (2009), et les communications de l'Union Européenne (EU) sur la sécurité alimentaire, la santé et l'aide alimentaire (2009).

Un engagement des partenaires internationaux en faveur de la nutrition

Les contributions financières des partenaires au développement en faveur de la nutrition constituent une opportunité pour le financement endogène du secteur. En effet, l'appui des partenaires techniques et financiers internationaux (PTF) permet non seulement de soutenir les efforts et les actions des acteurs au niveau local mais aussi de jeter les fondements pour une appropriation locale (développement de mécanisme locale de financement complémentaire à l'aide extérieure) du secteur.

Un potentiel de mobilisation de ressources important

Le Burkina Faso regorge de nombreuses opportunités de financement endogène de la nutrition parmi lesquelles figure le secteur minier. En effet, l'adoption de taxes sur l'exploitation des ressources minières du pays et/ou l'intégration de la nutrition dans la politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) constitueraient une importante source endogène de mobilisation de ressources pour le financement de la nutrition.

Par ailleurs d'autres sources comme la téléphonie mobile, les transactions financières, etc. constituent des opportunités locales non moins importantes de financement du secteur.

3.4.2.2. Menaces

Une situation socio-sécuritaire et sanitaire aggravant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle fait partie des principaux défis à relever au Burkina Faso. La double crise liée à la situation sécuritaire (attaques terroristes) et à la pandémie du COVID-19 accentue ce fardeau. En effet, la situation sécuritaire du pays a entraîné les déplacements des populations des zones à risques vers des localités plus sûres entraînant ainsi une surpopulation de ces localités et une perte de ressources (mains d'œuvre, terres, emplois, etc.). Cette situation pourrait aggraver davantage la situation alimentaire et nutritionnelle du pays en général et en particulier celle des localités à forts défis sécuritaires.

Risque des dépendances aux aides extérieures

L'appui des PTF au financement du secteur de la nutrition représente certes une opportunité pour le financement endogène du secteur mais des risques de dépendances existent. En effet, en lieu et place d'être un soutien pour le développement de mécanisme locale de financement complémentaire à l'aide extérieure, cet appui pourrait contribuer à l'ancrage dans la communauté d'une mentalité d'assistanat. Il est donc important de développer des stratégies et mécanismes pour une prise de conscience communautaire de ce que l'appui consiste et de la raison de cet appui, toute chose qui facilitera l'appropriation par les acteurs locaux (assurer la complémentarité).

Des productions tributaires des aléas climatiques

Les aléas climatiques sont l'une des plus grandes menaces pour sécurité alimentaire au Burkina Faso. En effet, le pays subit de façon cyclique des perturbations météorologiques à l'origine de sécheresses et d'inondations. Elles se traduisent par une baisse de la production agricole qui s'accompagne le plus souvent d'une hausse du prix des denrées alimentaires sur le marché qui affectent en priorité les ménages les plus vulnérables et des pertes importantes en superficies agricoles.

3.4.3. Récapitulatif

Le **tableau 4** ci-après synthétise les résultats clés de l'analyse SWOT du financement endogène de la nutrition au Burkina Faso.

Tableau 4 : Récapitulatif de l'analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Volonté politique qui reconnaît, au plus haut niveau, que le bien-être nutritionnel est un indicateur essentiel de développement national Existence de documents de politique spécifique à la nutrition Importance et diversité des acteurs privés intervenants dans la nutrition Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quasi-absence dans les documents stratégiques du secteur de mécanisme/dispositif clair et cohérent de mobilisation de ressources endogènes Insuffisance dans la prise en compte de la nutrition dans les plans et programmes de développement communaux Absence au niveau local de cadre spécifique de dialogue et de coordination dans le secteur et manque de synergie d'actions Etc.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Adhésion du pays au Mouvement SUN et prise d'engagement au niveau international et régional La nutrition est maintenant entièrement dans l'agenda du développement comme problème de santé publique Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Crise socio-sécuritaire et sanitaire Risque des dépendances aux aides extérieures Les aléas climatiques Etc.

Source : La mission

3.5. Sources de financement endogène de la nutrition au Burkina Faso

Un potentiel en termes de sources de financement endogène de la nutrition à capitaliser

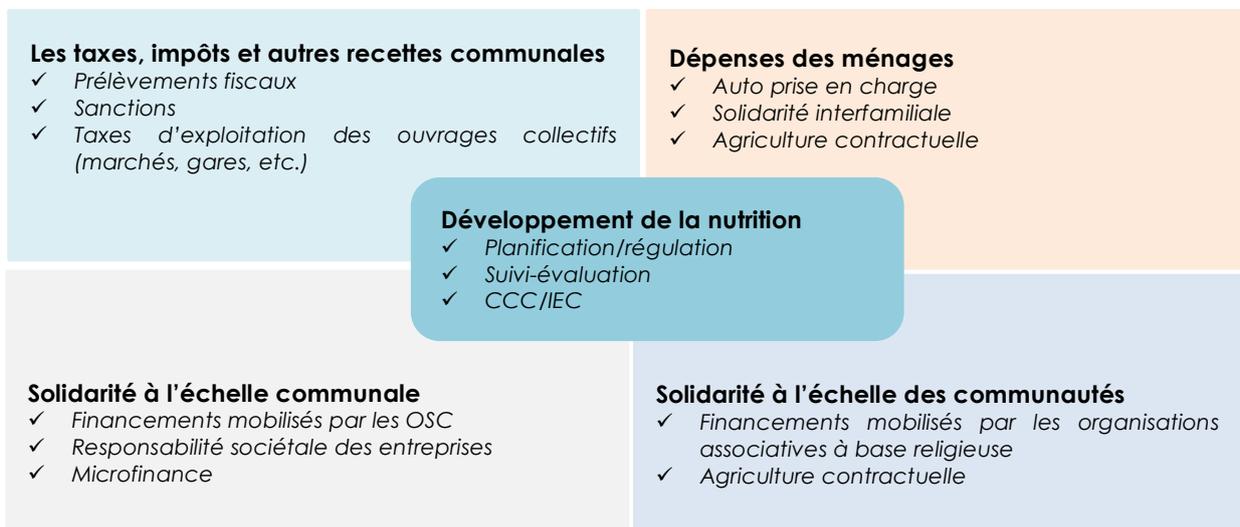
Le Burkina Faso dispose d'un potentiel important en termes de sources de financement endogène en faveur de la nutrition mais ce potentiel n'est pas pleinement exploité.

De l'analyse documentaire et des entretiens avec les personnes ressources, il ressort que le financement endogène en faveur de la nutrition provient essentiellement des sources suivantes :

- les taxes, impôts et autres recettes communales,
- les dons des personnes ressources et des entreprises au niveau local (dons volontaires, bénévolat, diaspora, etc.),
- les fonds propres des associations (frais d'adhésion, cotisations périodiques, bénéfices d'activités, etc.),
- les contributions des bénéficiaires,
- la collecte de fonds de solidarité par les organisations à base confessionnelle,
- les dépenses ménages,
- etc.

Les financements endogènes de la nutrition mobilisables en faveur de la nutrition au Burkina Faso peuvent être classés en quatre (04) groupes. Le schéma suivant donne une illustration de ces différentes sources endogènes de financement.

Schéma 2 : Sources de financement endogènes mobilisables pour la nutrition



Source : Auteur

Les taxes, impôts et autres recettes communales

Ils sont la plus grande source de financement endogène au niveau des autorités communales au Burkina Faso. Ils sont généralement composés de (i) prélèvement financier sur l'exploitation des ressources existant dans la commune (marchés, débits de boissons, etc.), sur le patrimoine (propriétés bâties et non bâties, armes, chiens, etc.), (ii) offre de services (location de salles, exploitation de lieux aménagés, etc.), (iii) vente de timbres, (iv) sanctions/amendes financières, etc.

Cependant, il existe d'autres sources de prélèvements fiscaux qui permettraient de mobiliser encore plus de ressources endogènes en faveur de la nutrition en l'occurrence les prélèvements sur l'exploitation des ressources du sous-sols, la téléphonie, les transactions financières, le tabac, etc.

Des taxes sur les aliments à haute teneur en graisse, sel et sucre peuvent également permettre de financer le secteur de la nutrition. Cette taxe aura également pour avantage d'améliorer l'état de santé globale de la population.

Par ailleurs une subvention sur le transport des légumes et fruits permettrait de rendre ces aliments disponibles et accessibles à plus de monde.

Financements mobilisés des OSC (ONG et associations locales)

Les OSC (ONG et associations) sont des partenaires privilégiés au développement local et durable. Leur contribution dans le financement endogène du secteur de la nutrition peut être efficace.

Les Organisations non gouvernementales (ONG) tirent généralement leurs ressources des bailleurs étrangers. Cependant, dans la mise en œuvre de certains projets, une contribution est nécessaire de la part du ménage ou de l'individu pour pouvoir bénéficier de l'aide comme dans le cas de certains projets d'assainissement. Cette contribution est très souvent sous forme de subvention (financier), d'apport de matériaux ou encore de mains d'œuvre. Ce mode de financement a pour avantage d'assurer la durabilité des effets des interventions.

Quant aux associations locales, les principaux modes de financement endogène de leurs activités sont les cotisations périodiques des membres et les frais d'adhésion à l'association. Cependant, certaines associations développent des activités lucratives (kermesses, foires, location de boutiques, ventes d'articles, etc.) et les bénéfices tirés de ces activités permettent également de financer leurs interventions.

Les associations locales reçoivent souvent des dons de personnes ou d'entreprises installées dans leur localité. Ces soutiens peuvent également provenir des ressortissants de la localité vivant à l'extérieur (diaspora) ou dans une autre localité du pays.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Le concept de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) consiste à tenir compte des impacts sociaux et environnementaux des activités de l'entreprise pour intégrer les enjeux du développement durable au sein de l'organisation et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. L'objectif est d'associer, de manière éthique, logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité.

Dans la politique de l'Etat, il est prévu le financement des différentes communes par les unités économiques installées dans la localité sous la forme de responsabilité sociale des entreprises. L'intégration de la nutrition dans les politiques RSE des entreprises serait un énorme atout pour le financement endogène du secteur de la nutrition.

La microfinance

Dans les pays en développement comme le Burkina Faso, la pauvreté est concentrée dans les zones rurales et la subsistance de la plupart des populations rurales dépend de l'agriculture. Dans ce contexte, le développement agricole apparaît comme une stratégie prioritaire pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Or, le renforcement de ce secteur passe entre autres par une meilleure accessibilité aux services financiers. La microfinance apparaît donc comme un mécanisme de financement de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Cependant, elle reste caractérisée par des taux d'intérêt élevés, des durées de crédit courtes et surtout par une faible couverture des zones rurales.

Le financement de l'entrepreneuriat féminin dans les micros et petites entreprises

Les femmes jouent un rôle crucial dans la gestion de l'alimentation et de la bonne nutrition à l'intérieur des familles. Malgré leur rôle pivot de productrices et de pourvoyeuses d'aliments pour la consommation familiale dans les pays en développement comme le Burkina Faso, les femmes n'ont encore qu'un accès limité aux ressources et services indispensables.

Le défi à relever consiste à poursuivre l'égalité dans l'accès des femmes aux ressources en leur permettant de produire des aliments et dans leurs possibilités d'acheter les vivres qui n'ont pu être produits sur place, accroissant ainsi leur capacité d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les collectes de fonds

Les collectes de fonds au niveau local constituent une importante source de mobilisation de ressources endogènes. Ce mode peut être utilisée pour le financement de la nutrition dans une localité. Ce mode de mobilisation permet aux organisations (collectivités territoriales, associations, etc.) d'être indépendantes vis à vis des financements extérieurs et de leur permettre de remplir leurs missions et d'atteindre leur vision. Il en résulte des relations plus profondes avec la collectivité, un sentiment de propriété, de fierté et de confiance. Cela conduit à plus d'autonomie, plus de liberté et plus d'égalité.

Par ailleurs, au Burkina Faso, les collectes de fonds par les organisations à base religieuse sont légion et contribuent plus au moins à financer les besoins alimentaires et nutritionnels de ménages vulnérables.

*Encadré : Collecte de fonds de solidarité par les organisations à base confessionnelle
Ce sont des organisations non formelles qui sont créées par des communautés religieuses. Elles sont présentes dans plusieurs villages de la province. Les leaders de ces organisations sont le plus souvent les responsables religieux comme les catéchistes, les pasteurs et les imams. Ils mobilisent les fonds grâce à des quêtes effectuées à l'occasion des cultes.*

Ces organisations apportent parfois des aides de solidarité à des ménages classés vulnérables. Elles définissent des critères de sélection des ménages auxquels l'aide sera apportée. Les personnes le plus souvent soutenues sont les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap.

L'agriculture contractuelle

Elle représente une forme de financement intégré de chaîne de valeur, par laquelle un acheteur plus haut dans la chaîne fournit du financement à un producteur plus bas dans la chaîne de valeur. L'agriculture sous contrat favorise la mise en relation des petits exploitants avec les acheteurs. Elle donne à ces agriculteurs la possibilité de connaître à l'avance le moment de livraison des produits, l'acheteur et le prix de vente offert. Cela contribue à minimiser l'imprévisibilité de l'agriculture et à une meilleure planification de la production agricole. Les risques liés à la fluctuation des prix sont réduits et les exploitants sont également susceptibles d'être mieux protégés contre les pertes résultant de catastrophes naturelles et du changement climatique puisque ces risques peuvent être partagés avec l'acquéreur dans le cadre du contrat. L'agriculture contractuelle peut avoir pour effet une augmentation significative des rendements et des profits lorsque l'acheteur assure un accès à des intrants tels que des financements et une assistance technique.

4. CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES LOCALES CLES AVEC FINANCEMENT ENDOGENE DE LA NUTRITION A OUAGADOUGOU ET A BOBO-DIOULASSO

Une multitude d'acteurs locaux mobilisant des ressources endogènes implantés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso intervient dans le secteur de la nutrition.

La mission a identifié soixante-et-deux (62) structures locales clés intervenant dans le financement endogène de la nutrition dont quarante (40) à Ouagadougou et vingt-deux (22) à Bobo-Dioulasso repartis dans tous les arrondissements des deux (02) communes. En effet, en plus des autorités communales (mairies centrales et d'arrondissements) de ces deux (02) villes à statut particulier, il existe des acteurs locaux (ONG/Associations) engagés et mobilisant des ressources endogènes pour le financement du secteur de la nutrition.

Les tableaux 5 : Répartition des structures locales clés avec financement endogène en faveur de la nutrition à Ouagadougou selon la localisation géographique du siège et le secteur CCRN d'intervention

Arrondissement d'implantation du siège/locaux	Structures	SA	EHA	PS	EDU	SAN	NUT
Arrondissement 1	Mairie centrale Ouagadougou						
	Mairie de l'Arrondissement 1						
	Association Sougri Nooma des Femmes						
	Association Wend La Laafi						
	Association Acte au Développement National						
Arrondissement 2	Mairie de l'Arrondissement 2						
Arrondissement 3	Mairie de l'Arrondissement 3						
	Association d'assistance pour les maladies infectieuses (ADAPMI)						
	Association Wend Panga						
Arrondissement 4	Mairie de l'Arrondissement 4						
	Association Soutong Nooma						
	Association Zems-Taab Nooma						
Arrondissement 5	Mairie de l'Arrondissement 5						
	Association Laafi La Boum						
	Association Teega Wendesolaire						
	Association Raweltaaba						
	Ocades						
	Abbef						

Arrondissement d'implantation du siège/locaux	Structures	SA	EHA	PS	EDU	SAN	NUT
Arrondissement 6	Mairie de l'Arrondissement 6						
	Association Sababouyouma						
	Association Système Neekre						
	Association Zemstaba						
Arrondissement 7	Mairie de l'Arrondissement 7						
	Wend Zoodo						
	Association Bah Djii						
	Association Relwende de Zagtouli						
	Citoyen engagé						
	Association Mitibketa						
	Association Wend Panga Sougri Nooma						
Arrondissement 8	Mairie de l'Arrondissement 8						
	Association Féminine Wend-Yaardo						
Arrondissement 9	Mairie de l'Arrondissement 9						
Arrondissement 10	Mairie de l'Arrondissement 10						
	Association Buud Nooma						
	Association Palingwende des Femmes pour la Promotion des Produits Locaux						
Arrondissement 11	Mairie de l'Arrondissement 11						
	Coordination Santé						
	Coordination Education						
	Association des femmes œuvrant pour l'éducation des filles et des femmes						
Arrondissement 12	Mairie de l'Arrondissement 12						

Source : A partir des données primaires collectées et de la revue documentaire

Tableau 6 : Répartition des structures locales clés avec financement endogène en faveur de la nutrition à Bobo-Dioulasso selon la localisation géographique du siège et le secteur CCRN d'intervention

Arrondissement d'implantation du siège/locaux	Structures	SA	EHA	PS	EDU	SAN	NUT
Arrondissement 1	Mairie centrale de Bobo Dioulasso						
	Mairie de l'arrondissement 1						
	Association Espoir pour Demain (AED)						
	Association Feelen						
Arrondissement 2	Mairie de l'Arrondissement 2						
	Actions pour le Changement Positif des Comportements - Burkina Faso (ACPC-BF)						
Arrondissement 3	Mairie de l'arrondissement 3						
Arrondissement 4	Mairie de l'arrondissement 4						
	Abbef Bobo						
	Association Femme et Vie						
Arrondissement 5	Mairie de l'arrondissement 5						
	Association des enfants et des Jeunes Travailleurs de Bobo (AEJTB)						
	Association pour la scolarisation des Orphelins et Filles (ASOF/ BURKINA FASO)						
	Association Dieen Kanu						
	Association MAIA						
	Ocades Bobo						
	Yerelon						
Arrondissement 6	Mairie de l'arrondissement 6						
	Association Initiatives Solidaires (AIS)						
	Centre Dorcas						
Arrondissement 7	Mairie de l'arrondissement 7						
	Association My Hope						

Source : A partir des données primaires collectées et de la revue documentaire

Les secteurs « Protection sociale », « Eau, Hygiène, Assainissement » et « Sécurité alimentaire » sont les secteurs de prédilection des structures locales intervenant dans le financement endogène de la nutrition

Les structures locales recensées à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou dans le cadre de la présente étude sur le financement endogène de la nutrition interviennent généralement dans les secteurs « Protection sociale », « Eau, Hygiène, Assainissement », et « Sécurité alimentaire ». En effet, 77,42% de l'ensemble des structures financent de façon endogène le secteur de la « Protection sociale », 75,81% le secteur « Eau, Hygiène, Assainissement » et 69,35% le secteur

« Sécurité alimentaire ». Le secteur « Nutrition » est le secteur où moins d'acteurs interviennent (45,16%). Spécifiquement, seulement 30% des acteurs de Ouagadougou interviennent dans la « Nutrition » contre 72,73% à Bobo-Dioulasso.

Le tableau 7 ci-après présente les taux des acteurs locaux de financement endogène selon le secteur CCRN d'intervention.

Tableau 7 : Secteurs d'intervention des structures locales de financement endogène de la nutrition.

	Sécurité alimentaire	Eau, Hygiène, Assainissement	Protection sociale	Education	Santé	Nutrition
Ouaga	62,50%	67,50%	67,50%	45,00%	50,00%	30,00%
Bobo	81,82%	90,91%	95,45%	95,45%	86,36%	72,73%
Total	69,35%	75,81%	77,42%	62,90%	62,90%	45,16%

Source : A partir des données primaires collectées

5. DECAISSEMENTS ENDOGENES EN FAVEUR DE LA NUTRITION

Cette section présente les résultats de l'analyse des décaissements endogènes de nutrition au niveau des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso, à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les analyses portent sur les données collectées auprès des acteurs locaux et concernent l'exercice 2020.

5.1. Décaissements endogènes globaux de nutrition

D'importants efforts sont consentis en matière de financement endogène par les acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier mais des marges d'amélioration restent possibles

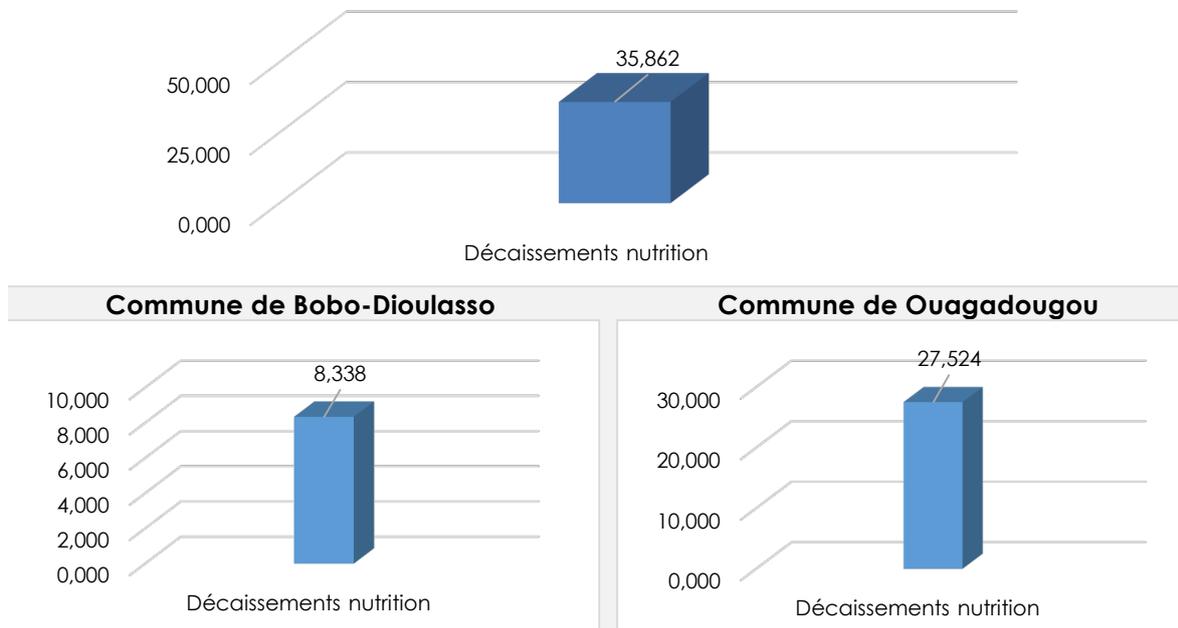
Les décaissements endogènes globaux de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso se sont élevées à 35,862 milliards de FCFA en 2020.

De façon spécifique, il ressort des analyses que ces décaissements endogènes de nutrition sont plus importants au niveau de la commune de Ouagadougou (76,75%) que dans celle de Bobo-Dioulasso (23,25%).

En effet, les décaissements endogènes de nutrition s'élevaient à 8,338 milliards de FCFA dans la commune de Bobo-Dioulasso contre 27,524 milliards de FCFA au niveau de la commune de Ouagadougou.

Le **graphique 3** présente les décaissements endogènes globaux de nutrition en 2020 au niveau des deux (02) communes à statut particulier au Burkina Faso.

Graphique 3 : Décaissements endogènes globaux de nutrition dans les deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso (en milliards de FCFA)
Communes à statut particulier



Source : A partir des données primaires collectées

Le financement endogène en faveur de la nutrition provient majoritairement des ménages au niveau des deux (02) communes à statut particulier

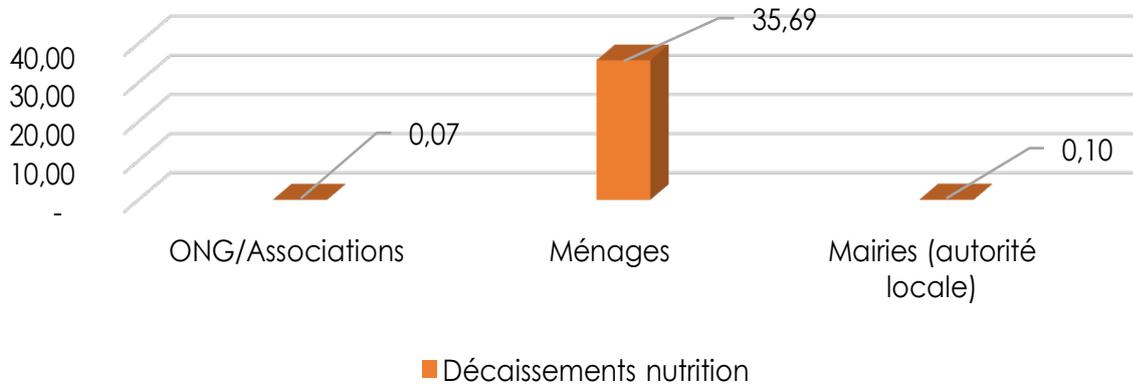
Les analyses révèlent qu'au niveau des deux (02) communes à statut particulier, les ménages sont la principale source de financement endogène de la nutrition comparativement aux mairies (autorité¹³ locale) et aux ONG/Associations en 2020. En effet, les décaissements endogènes de nutrition des ménages ont représenté la quasi-totalité des décaissements globaux (99,53% soit 35,69 milliards de FCFA). Ceux des ONG/Associations en ont représenté seulement 0,20% (plus de 71,97 millions de FCFA) contre 0,27% pour l'autorité locale (plus de 97,03 millions de FCFA).

Spécifiquement, cette prédominance du financement des ménages est constatée aussi bien au niveau de la commune de Bobo-Dioulasso que celle de Ouagadougou. En effet, la part des décaissements endogènes de nutrition des ménages est respectivement de 99,06% et 99,67% pour la commune de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou. De fait, la part des ONG/Associations étant respectivement de 0,41% et 0,14% pour la commune de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou, celle des mairies est respectivement de 0,53% et de 0,19%.

Les **graphique 4 et tableau 8** renseignent des décaissements endogènes globaux de nutrition par source de financement au niveau des deux (02) communes à statut particulier et des parts relatives en 2020.

¹³L'autorité locale renvoi à la mairie centrale et ses mairies d'arrondissements

Graphique 4 : Décaissements endogènes globaux de nutrition par source de financement dans les deux (02) communes à statut particulier (en milliards de FCFA)



Source : A partir des données primaires collectées

Tableau 8 : Parts de financement endogène par source de financement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en milliards de FCFA)

Source de financement	Bobo-Dioulasso	Ouagadougou
	Décaissements nutrition	Décaissements nutrition
Ménages	8,26 (99,06%)	27,43 (99,67%)
ONG/Associations	0,03 (0,41%)	0,04 (0,14%)
Mairies (autorité locale)	0,04 (0,53%)	0,05 (0,19%)
Total	8,34	27,52

Source : A partir des données primaires collectées

Le financement endogène en faveur de la nutrition par habitant et par enfant malnutri est relativement important au niveau des deux (02) communes à statut particulier

L'analyse du ratio « décaissement global de nutrition » par « habitant » d'une part, et « décaissement spécifique de nutrition » par « enfant malnutri » d'autre part, permet de mieux cerner l'ampleur du financement endogène du secteur de la nutrition dans les deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso.

Les décaissements des acteurs locaux par habitant sont de l'ordre de 8 477,49 FCFA dans la commune de Bobo-Dioulasso contre 11 218,32 FCFA dans la commune de Ouagadougou. Quant aux décaissements endogènes spécifiques de nutrition par enfant malnutri aigu (malnutri modéré + malnutri sévère), ils sont relativement moins importants. En effet, ils représentent 3 576,72 FCFA dans la commune de Bobo-Dioulasso contre 2 866,16 FCFA dans celle de Ouagadougou. Autrement dit, pour la prise en charge de chaque cas de malnutrition aigüe de la commune, les acteurs locaux ont décaissé 3 576,72 FCFA au niveau de la commune de Bobo-Dioulasso contre 2 866,16 FCFA au niveau de Ouagadougou.

Considérant uniquement les formes « modérée » et « sévère » de la malnutrition, les décaissements endogènes spécifiques de nutrition par enfant malnutri connaissent une sensible amélioration aussi bien dans la commune de Bobo-Dioulasso que dans celle de Ouagadougou. En effet, les décaissements endogènes spécifiques de nutrition par enfant malnutri modéré sont de 9 576,15 FCFA dans la commune de Bobo-Dioulasso et de 5 384,69 FCFA dans celle de Ouagadougou.

Quant aux décaissements endogènes spécifiques de nutrition par enfant malnutri sévère, ils sont respectivement de 5 709,08 FCFA et 6 127,93 FCFA dans les communes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou.

Le **tableau 9** présente les ratios décaissements endogènes par habitant et par enfant malnutri au niveau des deux (02) communes à statut particulier en 2020.

Tableau 9 : Ratios décaissements endogènes globaux de nutrition par habitant et décaissements endogènes spécifiques par enfant malnutri au niveau des deux (02) communes à statut particulier (en FCFA)

	Bobo-Dioulasso Décaissements nutrition	Ouagadougou Décaissements nutrition
Ratio par habitant ¹⁴	8 477,49	11 218,32
Ratio par enfant malnutri modéré ¹⁵	9 576,15	5 384,69
Ratio par enfant malnutri sévère ¹⁶	5 709,08	6 127,93
Ratio par enfant malnutri aigu ¹⁷ (modéré + sévère)	3 576,72	2 866,16

Source : A partir des données primaires collectées, de celles de l'INSD (Rapport préliminaire RGPH 5, septembre 2020) et du tableau de bord de la santé 2020 (Avril 2021)

¹⁴ La population de la commune de Bobo-Dioulasso est estimée, selon l'INSD, à 983 552 habitants et celle de la commune de Ouagadougou à 2 453 496 habitants

¹⁵ Le nombre d'enfants malnutris modérés de la commune de Bobo-Dioulasso est estimée, selon le ministère de la santé, à 998 enfants et celle de la commune de Ouagadougou à 2 424 enfants

¹⁶ Le nombre d'enfants malnutris sévères de la commune de Bobo-Dioulasso est estimée, selon le ministère de la santé, à 1 674 enfants et celle de la commune de Ouagadougou à 2 130 enfants

¹⁷ Le nombre d'enfants malnutris aigus de la commune de Bobo-Dioulasso est estimée, selon le ministère de la santé, à 2 672 enfants et celle de la commune de Ouagadougou à 4 554 enfants

5.2. Décaissements endogènes de nutrition par secteur du CCRN

Les décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier transitent majoritairement par le canal du secteur « Sécurité alimentaire »

Plus de la moitié des décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux sont passés par le canal du secteur « Sécurité alimentaire », soit 62,15%. Ce secteur est porté par les dépenses de consommation alimentaire des ménages à plus de 22,28 milliards de FCFA. A cela s'ajoutent les activités comme la promotion de l'agroalimentaire, des produits forestiers non ligneux (soubala, beurre de karité, etc.), du maraîchage, etc. qui ont été réalisées à hauteur 7,53 millions de FCFA.

Par ordre d'importance, les autres secteurs par lesquels les décaissements endogènes ont transité le plus sont le secteur « Eau, Hygiène, Assainissement » (26,75%) ; le secteur « Santé » (7,16%) ; le secteur « Education » (3,82%) ; le secteur « Protection sociale » (0,07%) et le secteur « Nutrition » (0,06%).

Les décaissements endogènes de nutrition transitant par le secteur « Eau, Hygiène, Assainissement » ont notamment servi à solder la consommation en eau des ménages (plus de 9,52 milliards de FCFA). De plus, ils ont servi à la réalisation de grands travaux, notamment le curage des caniveaux, la construction de latrines et forages, la prise de mesures de riposte anti COVID-19 (sensibilisation, dispositifs de lave-mains, etc.) au profit des populations (près de 73,86 millions de FCFA).

Les plus importants décaissements endogènes de nutrition en direction du secteur « Santé » ont trait à ceux consacrés au paludisme par les ménages avec plus de 2,53 milliards de FCFA. Ils ont aussi servi à la réalisation d'activités importantes comme l'achat de vaccins au profit des populations et du personnel HIMO¹⁸, la sensibilisation en planning familial et la lutte contre le paludisme, le suivi des femmes enceintes, le traitement de la diarrhée, etc. Ces interventions ont nécessité plus de 39,83 millions de FCFA.

Les décaissements endogènes de nutrition du secteur « Education » qui s'élevaient à près de 1,37 milliards de FCFA ont essentiellement portés sur les dépenses d'éducation des ménages (scolarisation des filles), la promotion de l'alphabétisation des femmes, la promotion de l'hygiène en milieu scolaire...

Quant aux secteurs « Protection sociale » et « Nutrition », ils sont ceux ayant reçus le moins de décaissements endogènes de nutrition. En effet, les interventions du secteur « Protection sociale » ont coûté plus de 23,70 millions de FCFA. Il s'agissait entre autres de la distribution gratuite de vivres aux personnes vulnérables, du financement d'AGR pour l'autonomisation des femmes, de la vente de céréales à prix social, etc.

¹⁸ Il s'agit du programme Haute intensité de main d'œuvre (HIMO) qui est mis en œuvre au niveau de la plupart des mairies

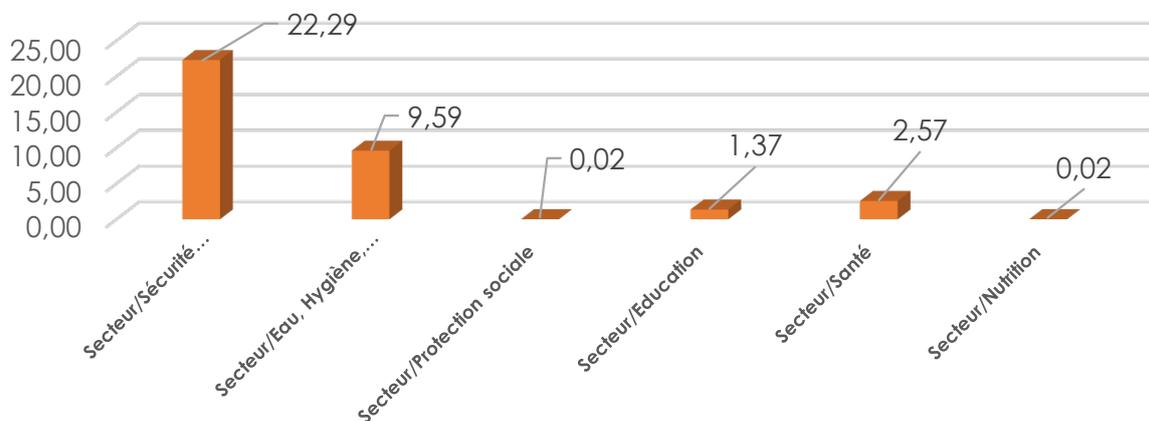
Les décaissements endogènes de nutrition en direction du secteur « Nutrition » ont principalement concerné la prise en charge de la malnutrition, la sensibilisation des femmes allaitantes sur les bonnes pratiques nutritionnelles en faveur de l'enfant, la conduite de plaidoyers, etc. Ces interventions ont nécessité près de 21,61 millions de FCFA.

De façon spécifique, cette tendance globale demeure inchangée dans chaque commune. En effet, au niveau de Bobo-Dioulasso, les efforts de financement endogène en faveur de la nutrition ont été dirigés majoritairement vers le secteur « Sécurité alimentaire » avec plus de 5,10 milliards de FCFA en décaissements (soit 61,18%). Les secteurs « Eau, Hygiène, Assainissement », « Santé », « Education », « Protection sociale » et « Nutrition » s'en sortent respectivement avec 26,11%, 8,60%, 3,86%, 0,15% et 0,10% des décaissements endogènes de nutrition de la commune.

En outre, dans la commune de Ouagadougou, c'est également vers le secteur « Sécurité alimentaire » que les acteurs locaux ont le plus orienté leurs interventions (plus de 17,19 milliards de FCFA soit 62,44%). Par ordre d'importance, les autres secteurs ayant reçu le plus de financement endogène en faveur de la nutrition sont les secteurs « Eau, Hygiène, Assainissement » (26,94%), « Santé » (6,72%), « Education » (3,81%), « Nutrition » (0,05%) et « Protection sociale » (0,04%).

Les **graphique 5 et tableau 10** renseignent des financements endogènes en faveur de la nutrition par secteur de nutrition CCRN dans les deux (02) communes à statut particulier.

Graphique 5 : Décaissements globaux de nutrition par source secteur du CCRN dans les deux (02) communes à statut particulier (en milliards de FCFA)



Source : A partir des données primaires collectées

Tableau 10 : Parts de financement endogène par secteur du CCRN dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en milliards de FCFA)

Secteurs du CCRN	Bobo-Dioulasso Décaissements nutrition	Ouagadougou Décaissements nutrition	Total Décaissements nutrition
Secteur/Sécurité alimentaire	5,10 (61,18%)	17,19 (62,44%)	22,29 (62,15%)
Secteur/Eau, Hygiène, Assainissement	2,18 (26,11%)	7,42 (26,94%)	9,59 (26,75%)
Secteur/ Protection sociale	0,01 (0,15%)	0,01 (0,04%)	0,02 (0,07%)
Secteur/ Education	0,32 (3,86%)	1,05 (3,81%)	1,37 (3,82%)
Secteur/Santé	0,72 (8,60%)	1,85 (6,72%)	2,57 (7,16%)
Secteur/Nutrition	0,01 (0,10%)	0,01 (0,05%)	0,02 (0,06%)
Total	8,34	27,52	35,86

Source : A partir des données primaires collectées

5.3. Décaissements endogènes de nutrition par type d'intervention de nutrition

Les décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier sont essentiellement orientés vers le financement des interventions « sensibles » à la nutrition

Les interventions « sensibles » à la nutrition ont représenté la quasi-totalité des décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux (99,94%) contre seulement 0,06% d'interventions « spécifiques » à la nutrition. Le niveau des interventions « sensibles » est fortement lié aux dépenses des ménages (alimentation, consommation en eau, soins de santé, scolarisation, etc.).

En valeurs absolues, les décaissements endogènes de nutrition destinés aux interventions « sensibles » à la nutrition s'élevaient à plus de 35,84 milliards de FCFA alors que ceux destinés aux interventions « spécifiques » à la nutrition étaient de seulement de 22,61 millions de FCFA. De façon spécifique, cette tendance ultra majoritaire des interventions « sensibles » est confirmée aussi bien dans la commune de Bobo-Dioulasso que dans celle de Ouagadougou. En effet, la part des interventions « sensibles » dans les financements endogènes en faveur de la nutrition était de 99,89% au niveau de Bobo-Dioulasso et de 99,95% au niveau de Ouagadougou. De fait, les interventions « spécifiques » à la nutrition sont respectivement de seulement 0,11% et 0,05%, alors que ce sont de telles interventions qui ont un fort impact sur l'amélioration de la situation nutritionnelle de la population en général et des enfants en particulier. Par conséquent, ce type d'intervention devrait être davantage promu par les acteurs locaux.

Les graphiques 6 et tableau 11 renseignent des parts contributives et des montants par type d'intervention de nutrition dans les deux (02) communes à statut particulier en 2020.

Graphique 6 : Décaissements globaux de nutrition par type d'intervention de nutrition dans les deux (02) communes à statut particulier

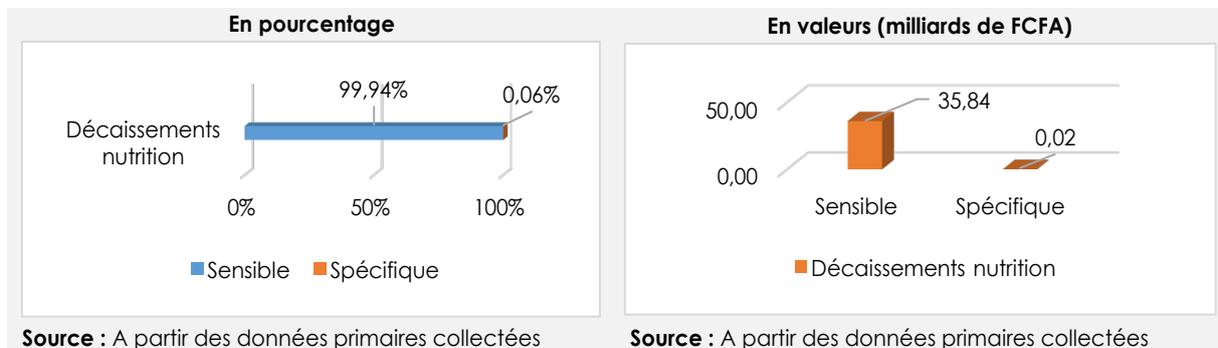


Tableau 11 : Parts de financement endogène par type d'intervention de nutrition dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en milliards de FCFA)

Type d'intervention nutrition	Bobo-Dioulasso Décaissements nutrition	Ouagadougou Décaissements nutrition
Sensible	8,33 (99,89%)	27,51 (99,95%)
Spécifique	0,01 (0,11%)	0,01 (0,05%)
Total	8,34	27,52

Source : A partir des données primaires collectées

5.4. Décaissements de nutrition par domaine d'intervention CCRN

Les décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux ont plus contribué à financer l'alimentation des ménages et le domaine d'intervention CCRN 2.3. « Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité »

La majeure partie des décaissements endogènes de nutrition est dédiée à l'alimentation des ménages (62,13% soit 22,28 milliards de FCFA). Le reste des décaissements est principalement porté par le domaine 2.3 à hauteur de 9,53 milliards de FCFA (26,58%). Il s'agit essentiellement des dépenses liées à la consommation en eau des ménages (plus de 9,52 milliards de FCFA) et des travaux de réalisation de forages, etc.

Les autres domaines d'intervention captant le plus de décaissements endogènes de nutrition sont les domaines 5.1. « Prévention et Traitement du paludisme » avec 2,53 milliards de FCFA (7,06%) ; 4.1. « Scolarisation et maintien des filles à l'école » avec 1,37 milliards de FCFA (3,82%).

Par contre, les domaines d'intervention ayant reçus le moins de décaissements endogènes de nutrition sont les domaines 5.6. « Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans » avec 10 000 FCFA ; 1.3. « Promotion de l'utilisation des semences des variétés améliorées à haute valeur nutritive (exemple : patate douce à chair orange, maïs jaune et niébé) » avec 105 000 FCFA ; 4.2. « Alphabétisation des femmes » avec 131 500 FCFA ; 3.4. « Vente des vivres à prix social » avec 450 000 FCFA, etc.

Par ailleurs, la tendance globale de répartition des financements endogènes de nutrition est observée aussi bien dans la commune de Bobo-Dioulasso que dans celle de Ouagadougou. En effet, les dépenses d'alimentation demeurent la destination privilégiée des décaissements endogènes de nutrition au niveau de la commune de Bobo-Dioulasso (61,14%) et de Ouagadougou (62,42%). Le domaine 2.3. représente 25,94% des décaissements endogènes de nutrition au niveau de la commune de Bobo-Dioulasso contre 26,77% au niveau de la commune de Ouagadougou. Ce domaine concerne essentiellement les dépenses de consommation d'eau des ménages, la construction des forages en faveur des populations, etc. Quant au domaine 5.1., il représente respectivement 8,24% et 6,71% des décaissements endogènes de nutrition au niveau des communes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou. Ce domaine regroupe les dépenses de santé (paludisme) des ménages, l'achat-distribution de moustiquaires et des activités de sensibilisation. En outre, le domaine 4.1. comprend essentiellement les dépenses d'éducation des ménages et représente respectivement 3,85% et 3,81% des décaissements endogènes en faveur de la nutrition au niveau des communes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou.

Le domaine d'intervention de nutrition le moins financé reste le domaine 5.6 dans la commune de Bobo-Dioulasso et le domaine 4.4 en ce qui concerne la commune de Ouagadougou. Le tableau 12 présente le financement endogène en faveur de la nutrition par domaine d'intervention dans les deux (02) communes à statut particulier en 2020.

Tableau 12 : Parts de financement endogène par domaine d'intervention de nutrition dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (valeurs en millions de FCFA)

Domaine d'intervention de nutrition	Bobo-Dioulasso	Ouagadougou	Total
	Décaissements nutrition	Décaissements nutrition	Décaissements nutrition
1.1. Développement et promotion de la production des produits maraichers à haute teneur nutritive	0,39 (0,00%)	3,25 (0,01%)	3,64 (0,01%)
1.2. Promotion du petit élevage amélioré	1,46 (0,02%)	0,23 (0,00%)	1,69 (0,00%)
1.3. Promotion de l'utilisation des semences des variétés améliorées à haute valeur nutritive (exemple : patate douce à chair orange, maïs jaune et niébé)	0,11 (0,00%)	-	0,11 (0,00%)
1.4. Promotion de la fortification et de la transformation des aliments de grande consommation et des farines infantiles (huiles alimentaires, farines de blé, de maïs, le sel) en vitamines et minéraux	0,71 (0,01%)	0,81 (0,00%)	1,53 (0,00%)
1.5. Promotion des produits forestiers non ligneux alimentaires	0,21 (0,00%)	0,36 (0,00%)	0,57 (0,00%)
2.1. Promotion de l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) et accès aux infrastructures d'assainissement	9,57 (0,11%)	28,80 (0,10%)	38,37 (0,11)
2.2. Promotion du lavage des mains au savon aux moments critiques/clés	4,16 (0,05%)	18,98 (0,07%)	23,14 (0,06%)
2.3. Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	2 163,21 (25,94%)	7 367,44 (26,77%)	9 530,65 (26,58%)
3.1. Cash / Food for work	0,61 (0,00%)	-	0,61 (0,00%)
3.2. Transfert monétaire et non monétaire (Coupons alimentaires, Distribution gratuite des vivres et d'argent)	8,67 (0,10%)	6,09 (0,02%)	14,76 (0,04%)
3.3. Financement des activités génératrices de revenus (AGR)	3,42 (0,04%)	4,47 (0,02%)	7,88 (0,02%)
3.4. Vente des vivres à prix social	-	0,45 (0,00%)	0,45 (0,00%)
4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école	320,96 (3,85%)	1 047,38 (3,81%)	1 368,34 (3,82%)

Domaine d'intervention de nutrition	Bobo-Dioulasso	Ouagadougou	Total
	Décassements nutrition	Décassements nutrition	Décassements nutrition
4.2. Alphabétisation des femmes	0,13 (0,00%)	-	0,13 (0,00%)
4.3. Promotion des jardins/ vergers et des cantines scolaires endogènes avec des objectifs nutritionnels	-	0,50 (0,00%)	0,50 (0,00%)
4.4. Promotion des activités de santé /hygiène/nutrition en milieu scolaire	0,61 (0,01%)	0,08 (0,00%)	0,68 (0,00%)
5.1. Prévention et Traitement du paludisme	687,00 (8,24%)	1 846,54 (6,71%)	2 533,55 (7,06%)
5.2. Suivi pré, per et post natal	3,55 (0,04%)	-	3,55 (0,01%)
5.3. Vaccination	22,31 (0,27%)	-	22,31 (0,06%)
5.4. PCIME (traitement de la diarrhée par le SRO zinc, traitement des IRA chez les enfants de moins de 5 ans)	1,00 (0,01%)	-	1,00 (0,00%)
5.5. Planification familiale	3,26 (0,04%)	3,28 (0,01%)	6,54 (0,02%)
5.6. Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans	0,01 (0,00%)	-	0,01 (0,00%)
6.1. Promotion de l'allaitement maternel optimal	1,69 (0,02%)	0,30 (0,00%)	1,99 (0,00%)
6.2. Promotion d'une alimentation complémentaire adéquate chez les enfants (6-23 mois)	2,40 (0,03%)	-	2,40 (0,01%)
6.4. Lutte contre l'anémie Déparasitage de masse chez les enfants 12-59 mois	2,50 (0,03%)	0,30 (0,00%)	2,80 (0,01%)
6.5. Prise en charge de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans	0,60 (0,01%)	12,45 (0,05%)	13,05 (0,04%)
6.6. Plaidoyer en faveur de la nutrition	1,37 (0,02%)	-	1,37 (0,00%)
Alimentation des ménages	5 098,14 (61,14%)	17 182,41 (62,42%)	22 280,55 (62,12%)
Total	8 338,05	27 524,11	35 862,15

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6.1. Conclusion

L'analyse budgétaire des financements endogènes en faveur de la nutrition des acteurs locaux au niveau des deux (02) communes à statut particulier du Burkina Faso en 2020 indique que l'importance des efforts consentis est assez remarquable et contribue à n'en point douter à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations.

Il ressort également de l'étude que cette dynamique doit être poursuivie et renforcée au regard des défis du secteur de la nutrition.

Les principales conclusions auxquelles la mission est parvenue sont les suivantes :

- Le cadre politique, stratégique et institutionnel du secteur de la nutrition au Burkina Faso est assez fourni en documents stratégique et programmatique mettant en avant la volonté des autorités et des partenaires au développement à promouvoir la nutrition en particulier. Cependant, cette volonté se trouve limitée par (i) la quasi-absence dans les documents stratégiques du secteur de la nutrition de mécanisme/dispositif clair et cohérent de mobilisation de ressources endogènes pour leur financement ; et (ii) la faible représentativité du cadre de dialogue et de coordination des acteurs au niveau local.
- Le portefeuille de document stratégique et programmatique est bien fourni avec des documents dont la plupart puisent leur source du document d'orientation nationale
- Les décaissements endogènes globales de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier se sont élevées à 35,862 milliards de FCFA en 2020.

Par ailleurs, les décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux au niveau de la commune de Bobo-Dioulasso sont de 8,338 milliards de FCFA alors qu'au niveau de la commune de Ouagadougou, ils sont de 27,524 milliards de FCFA.

- Les analyses révèlent qu'au niveau des deux (02) communes à statut particulier, les ménages (99,53%) sont la principale source de financement endogène de la nutrition comparativement aux Mairies (0,27%) et aux ONG/Associations (0,20%) en 2020.

Spécifiquement, cette tendance globale se reflète aussi bien dans la commune de Ouagadougou (respectivement 99,67% ; 0,19% et 0,14%) que dans celle de Bobo-Dioulasso (respectivement 99,06% ; 0,53% et 0,41%).

- Les décaissements spécifiques endogènes de nutrition par enfant malnutri aigu (malnutri modéré + malnutri sévère) dans les deux (02) communes à statut particulier sont louables. En effet, ils s'élevaient à 3 576,72 FCFA dans la commune de Bobo-Dioulasso contre 2 866,16 FCFA dans celle de Ouagadougou en 2020. Par ailleurs, les décaissements endogènes par habitant sont plus importants, de l'ordre de 8 477,49 FCFA dans la commune de Bobo-Dioulasso contre 11 218,32 FCFA dans celle de Ouagadougou.
- La majorité des décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux des deux (02) communes à statut particulier est passé par le canal des secteurs « Sécurité alimentaire » (62,15%) ; « Eau, Hygiène, Assainissement » (26,75%) ; « Santé » (7,16%) ; « Education » (3,82%). Ces secteurs sont notamment portés par les dépenses d'alimentation, de consommation d'eau, de santé, d'éducation, etc. des ménages.

Les canaux faiblement utilisés sont le secteur « Protection sociale » (0,07%) et le secteur « Nutrition » (0,06%).

- Les interventions « sensibles » à la nutrition ont représenté la quasi-totalité des décaissements endogènes de nutrition des acteurs locaux (99,94%) contre seulement 0,06% d'interventions

« spécifiques » à la nutrition. Cette prédominance est liée à la caractéristique des dépenses de nutrition des ménages car constitué essentiellement d'interventions « sensibles ».

- L'alimentation des ménages constituait la première destination des financements endogènes de nutrition au niveau des deux (02) communes à statut particulier en 2020 (62,13% des décaissements).

Les autres domaines d'intervention ayant reçu d'importants financements endogènes de nutrition sont entre autres :

- « 2.3. Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité » à hauteur de 9,53 milliards de FCFA (26,58%) ;
- « 5.1. Prévention et Traitement du paludisme » à hauteur de 2,53 milliards de FCFA (7,06%) ;
- « 4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école » à hauteur de 1,37 milliards de FCFA (3,82%).

Par contre, les domaines d'intervention ayant reçu le moins de financements endogènes de nutrition sont entre autres :

- « 5.6. Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans » avec 10 000 FCFA ;
- « 1.3. Promotion de l'utilisation des semences des variétés améliorées à haute valeur nutritive (exemple : patate douce à chair orange, maïs jaune et niébé) » avec 105 000 FCFA ;
- « 4.2. Alphabétisation des femmes » avec 131 500 FCFA ;
- « 3.4. Vente des vivres à prix social » avec 450 000 FCFA.

6.2. Recommandations

Les analyses et constats faits sur le financement endogène de la nutrition au Burkina Faso, en particulier dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, appellent à des recommandations.

L'objectif de ces recommandations est d'améliorer davantage la mobilisation de ressources endogènes en vue de renforcer le financement de la nutrition au Burkina Faso.

Exploiter pleinement les opportunités locales de financement de la nutrition

Le niveau actuel de financement endogène en faveur de la nutrition montre que des efforts sont consentis par les acteurs locaux mais des marges d'amélioration existent. Les efforts doivent être donc poursuivis afin de renforcer le financement de la nutrition pour faire face aux défis du secteur.

Au regard de la quasi-absence de stratégie de mobilisation de ressources endogènes dans les documents stratégiques de nutrition, il est primordial d'accorder plus d'attention à cette problématique vu le potentiel existant. Cela pourrait se faire à travers le développement d'un mécanisme/dispositif clair, cohérent et intégré de mobilisation de ressources (endogènes, extérieures, etc.) pour le financement des documents stratégiques du secteur de la nutrition.

La définition d'un tel mécanisme/dispositif permettrait entre autres de (i) diversifier les sources de financements de la nutrition qui sont actuellement beaucoup plus centrées vers le financement extérieur, (ii) d'orienter davantage de financements vers les interventions spécifiques à fort impact, etc.

L'existence d'un tel outil renforcera le plaidoyer à l'endroit des personnes ressources locales et de la diaspora.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat technique chargé de l'amélioration de l'alimentation et la nutrition (STAN) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale, etc.) - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - PTF - Mairies - RESONUT - Autres ONG/Associations

Améliorer les contributions des mairies (autorités locales) et des ONG/Associations dans le financement endogène en faveur de la nutrition

Comparativement aux ménages qui sont les principales sources de financement endogène de la nutrition, la contribution des mairies et des ONG/Associations à la mobilisation des ressources endogènes est relativement faible.

Pour renforcer la contribution des mairies au financement endogène de la nutrition, il est nécessaire de mener davantage d'actions de plaidoyers auprès des autorités locales pour l'inscription de la nutrition dans les documents de développement communaux en octroyant notamment au moins 3%¹⁹ de leur budget sur fonds propres au secteur.

Quant aux ONG/Associations, elles ont recours principalement aux ressources extérieures. Il est donc important de renforcer les capacités afin que ces appuis extérieurs puissent servir de socle pour le développement de mécanismes endogènes de financement.

L'amélioration de la contribution des mairies et des ONG/Associations viendrait ainsi soulager les ménages de la charge du financement endogène de la nutrition.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Mairies - RESONUT 	<ul style="list-style-type: none"> - STAN - Autres ONG/Associations

Renforcer le cadre de dialogue et de coordination des acteurs au niveau local

Le cadre de concertation/coordination des acteurs clés de la nutrition au niveau national est actif, mais au niveau communal un tel cadre est faiblement représenté. Cette situation impacte fortement la synergie d'actions des acteurs clés de la nutrition au niveau local, surtout en matière de financement endogène du secteur.

La mise en place d'un cadre spécifique de dialogue et de coordination au niveau local pourrait aider à créer plus de synergie entre les acteurs. Pour assurer un fonctionnement pérenne d'un tel cadre de dialogue et de coordination au niveau local, il est nécessaire qu'un plaidoyer soit fait en vue de l'inscription d'une ligne budgétaire (au niveau du budget du ministère de la santé par exemple) pour le financement des sessions de rencontre (2 sessions/an)

En outre, des sessions périodiques de renforcement des capacités des acteurs locaux intervenants dans la nutrition surtout en matière de mobilisation de financement endogène sont également nécessaires..

¹⁹ Selon la déclaration de la Fédération africaine des sociétés de nutrition (FANUS), les décideurs devraient octroyer au moins 3% du budget de leur Etat au secteur de la nutrition

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - STAN - RESONUT - Ministère de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - Autres ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Education nationale ; Action sociale, etc.) - Mairies - Autres ONG/Associations

Préparer et mettre en place un plan d'information, éducation, communication (IEC) en faveur de la nutrition pour le changement de comportement des ménages

Malgré les efforts consentis par les parties prenantes (ONG/Association, etc.) pour renforcer les connaissances, les aptitudes, les pratiques et la résilience des communautés en matière de lutte contre la malnutrition, des défis restent à relever. La mobilisation communautaire en matière de nutrition à travers notamment l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles par les ménages est en deçà des attentes. Les préjugés²⁰ entravent l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles.

Cette situation explique en partie le niveau relativement élevé des dépenses de nutrition supporté par les ménages.

La réalisation d'activités visant le changement de comportement est primordiale pour transformer les communautés en des milieux propices aux bonnes pratiques nutritionnelles et de santé ; toute chose qui permettra de réduire le fardeau des ménages en matière de financement de la nutrition.

Cela pourra se faire à travers l'élaboration (participative) et la mise en œuvre d'un plan intégré de communication/sensibilisation (campagne de sensibilisation, films documentaires, etc.) en faveur de la nutrition pour le changement de comportement.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - STAN - RESONUT 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale, etc.) - Mairies - PTF - Autres ONG/Fondations

Assurer un suivi des recommandations de l'étude

Il est proposé que les recommandations de l'étude fassent l'objet d'un suivi dans le cadre sectoriel de dialogue réunissant le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - STAN - RESONUT 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale, etc.) - PTF - Autres ONG/Fondations

¹⁹ Un enfant ou une femme enceinte ou allaitante ne devrait pas manger des œufs, ...

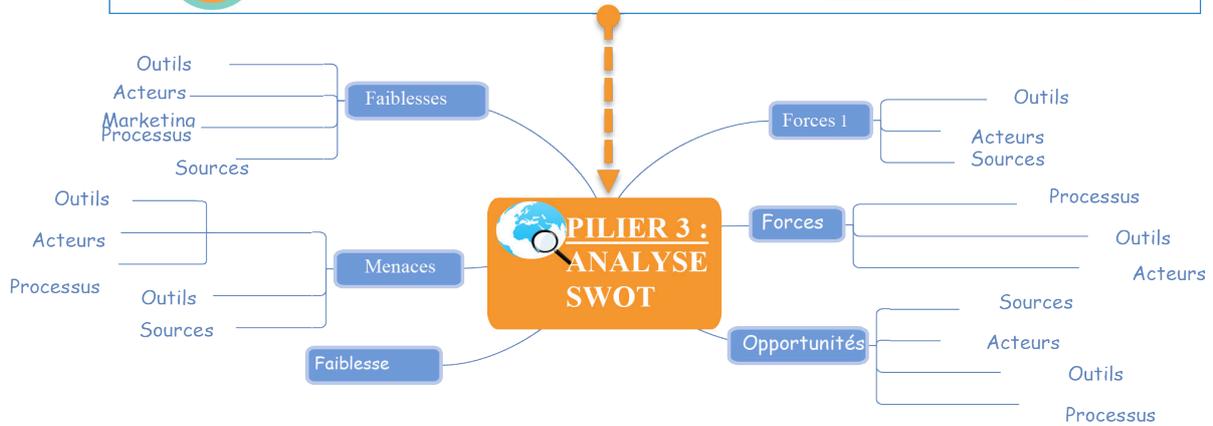
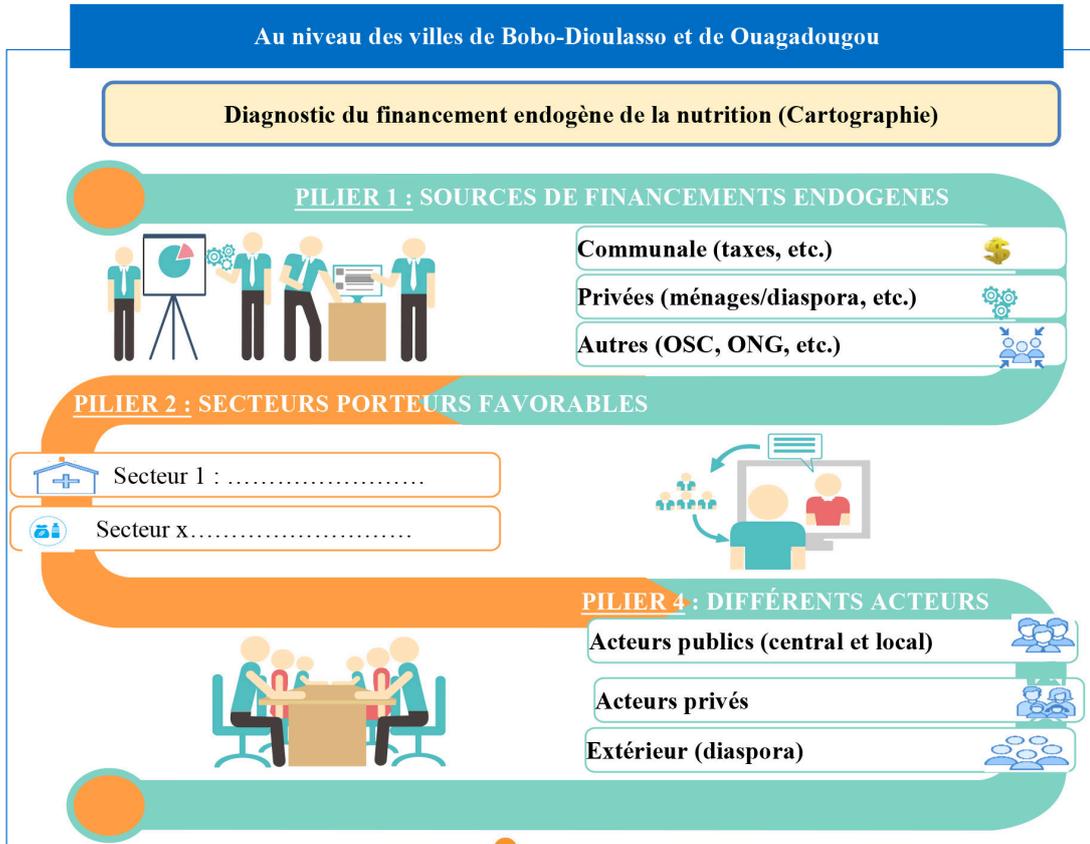
ANNEXES

Annexe 1 : Financements endogènes de nutrition par structure interviewée dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (en millions de FCFA)

	Bobo-Dioulasso	
	Dotations nutrition	Décasse-ments nutri-tion
Abbef Bobo	16,51	16,51
Acpc-Bf (Actions pour le Changement Positif des Comportements - Burkina Faso)	1,34	0,36
Aejtb (Association des Enfants et des Jeunes Travailleurs de Bobo)	0,40	1,59
Asof/ Burkina Faso	0,04	0,04
Association Dieen Kanu	0,08	0,06
Association Feelen	0,18	0,18
Association Femme Et Vie	1,38	1,38
Association Initiatives Solidaires (Ais)	0,004	0,004
Association Maia	0,13	0,13
Association My Hope	0,54	0,17
Centre Dorcas	2,85	2,85
Ocades Bobo	1,00	1,00
Yêrêlon	0,88	0,88
Mairie (Arrondissement 6)	3,59	3,59
Mairie (Arrondissement 3)	4,78	4,78
Mairie (Arrondissement 4)	0,35	0,35
Mairie (Arrondissement 1)	1,12	1,10
Mairie (Arrondissement 2)	2,50	2,50
Mairie (Arrondissement 5)	2,37	2,37
Mairie (Arrondissement 7)	1,13	0,63
Mairie centrale (Bobo-Dioulasso)	28,70	28,68
Ménages	8 259,69	8 259,69
Association Espoir pour Demain (AED)	9,23	9,23
Total	8 338,77	8 338,05

	Ouagadougou	
	Dotations nutrition	Décassements nutrition
Adapmi	12,64	12,64
Association Wend Panga	0,15	0,15
Association Acte au Développement National	0,08	0,08
Association Bah Djii	2,10	2,10
Association Buud Nooma	2,03	2,18
Association des Femmes Œuvrant pour L'éducation des Filles et des Femmes	0,23	0,23
Association Féminine Wend-Yaardo	0,90	0,74
Association Laafi la Boum	0,01	0,01
Association Mitibketa	0,05	0,04
Association Palingwende des Femmes pour la Promotion des Produits locaux	0,67	0,67
Association Raweltaaba	0,15	0,15
Association Relwende de Zagtouli	0,33	0,33
Association Sababouyouma	0,06	0,06
Association Sougri Nooma des Femmes	0,16	0,16
Association Soutong Nooma	0,16	0,16
Association Système Neekre	1,80	1,80
Association Teega Wendesolidaire	0,10	0,10
Association Wend la Laafi	0,30	0,20
Association Wend Panga Sougri Nooma	0,03	0,03
Association Zems-Taab Nooma	0,05	0,05
Association Zemstaba	0,04	0,04
Citoyen Engagé	1,44	1,41
Wend Zodo	0,20	0,20
Mairie (Arrondissement 10)	10,18	9,29
Mairie (Arrondissement 6)	3,54	3,52
Mairie Centrale (Ouagadougou)	13,00	13,98
Mairie (Arrondissement 3)	1,43	1,43
Mairie (Arrondissement 8)	1,38	1,38
Coordination santé	0,37	0,04
Coordination éducation	0,09	0,09
Mairie (Arrondissement 4)	1,75	1,75
Mairie (Arrondissement 12)	6,25	6,25
Mairie (Arrondissement 9)	1,75	1,75
Mairie (Arrondissement 1)	8,48	7,62
Mairie (Arrondissement 2)	4,15	4,15
Mairie (Arrondissement 5)	1,29	1,29
Mairie (Arrondissement 7)	1,60	1,60
Mairie (Arrondissement 11)	13,04	13,04
Ménages	27 433,46	27 433,46
Total	27 525,37	27 524,11

Annexe 2 : Aperçu du processus de diagnostic



Annexe 3 : Détails des informations sur l'approche d'estimation de la contribution des ménages

Indicateurs	Données utilisées	Approche d'estimation	Nota Béné	Sources
Dépenses d'alimentation	Dépenses moyennes par région en 2003 (en FCFA) par ménage	Etape 1. Détermination des dépenses d'alimentation par ménage en 2003 (DA1) Elles sont déterminées en multipliant les dépenses moyennes par ménages selon la région en 2003 par le coefficient F1 réajusté ¹ des fonctions NCOA (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine) en 2003 (en %)	1. Les dépenses d'alimentation ont été utilisées comme proxy pour déterminer les dépenses en sécurité alimentaire des ménages. Une pondération de 5% a été utilisée 2. Les nombres de ménages de 2019 ont été considérés car les données pour 2020 manquent 3. Les dépenses des ménages sont probablement minimisées du fait que Ouaga et Bobo sont des zones hautement urbanisées de leurs régions respectives. Leurs dépenses sont au-dessus de la moyenne de la région	Annuaire statistique 2019
	Structure des dépenses de consommation des ménages par région selon les fonctions NCOA en 2003 (en %)	Etape 2. Détermination du coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020 D'abord, il est calculé l'inflation annuelle moyenne (ta) sur la période 2004-2020. Le coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020 est de la forme $t=(1+ta)$ Exposant 17		Annuaire statistique 2019
	Inflation, prix à la consommation (% annuel)	Etape 3. Détermination des dépenses d'alimentation par ménage en 2020 (DA2) Elles sont déterminées par la formule suivante $DA2=DA1*t$		Base WDI
	Nombre de ménages de Ouagadougou et de Bobo 2019	Etape 4. Détermination des dépenses globales d'alimentation des ménages de Ouaga et de Bobo (DAG) Elles sont déterminées par la formule $DAG=DA2*Nombre\ de\ ménages\ de\ Ouaga\ ou\ de\ Bobo$		RGPH, résultats préliminaires 2019
Dépenses d'éducation	Dépenses moyennes par région en 2003 (en FCFA) par ménage	1. Détermination des dépenses d'éducation par ménage en 2003 (DE1) Elles sont déterminées en multipliant les dépenses moyennes par ménages selon la région en 2003 par le coefficient F8 des fonctions NCOA en 2003 (en %)	1. Les nombres de ménages de 2019 ont été considérés car les données de 2020 manquent 2. Les dépenses des ménages sont probablement minimisées car du fait que Ouaga et Bobo sont des zones hautement urbanisées de leurs régions respectives leurs dépenses sont au-dessus de la moyenne de la région	Annuaire statistique 2019
	Structure des dépenses de consommation des ménages par région selon les fonctions NCOA en 2003 (en %)	2. Détermination du coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020 D'abord, il est calculé l'inflation annuelle moyenne (ta) sur la période 2004-2020. Le coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020 est de la forme $t=(1+ta)$ Exposant 17		Annuaire statistique 2019
	Inflation, prix à la consommation (% annuel)	3. Détermination des dépenses d'éducation par ménage en 2020 (DE2) Elles sont déterminées par la formule suivante $DE2=DE1*t$		Base WDI
	Nombre de ménages de Ouagadougou et de Bobo 2019	4. Détermination des dépenses globales d'éducation des ménages de Ouaga et de Bobo (DEG) Elles sont déterminées par la formule $DEG=DE2*Nombre\ de\ ménages\ de\ Ouaga\ ou\ de\ Bobo*t\ aux\ de\ filles\ de\ la\ ville\ de\ Ouaga\ ou\ de\ Bobo$		RGPH, résultats préliminaires 2020

¹⁹ Structures des dépenses d'alimentation retenues : Pains, céréales, tubercules et légumineuses, Viande, Poissons et produits de la mer, Fruits, Légumes, Lait, oeufs, Sel, épices, sauces et alimentation nda, Boissons non alcoolisées

Indicateurs	Données utilisées	Approche d'estimation	Nota Béné	Sources
Dépenses en eau	Volume d'eau ONEA consommé par les ménages par ville en 2019	<u>Détermination des dépenses globales de consommation d'eau des ménages de Ouaga et de Bobo (DEaG)</u> Le volume d'eau consommé par les ménages * tarif moyen par m3	La valeur a été considérée comme étant celle de 2020	Tableau de bord social, INSD Décembre 2020
	Tarif moyen/FCFA courants m3 en 2019			Indicateurs de performances du secteur en Milieu urbain, Onea
Dépenses de paludisme	Dépenses de santé du secteur privé en 2010	<p>1. Détermination de la part des ménages (P1) dans les dépenses de santé en 2010 P1=Versement direct de santé des ménages en 2010/dépenses de santé du secteur privé en 2010</p> <p>2. Détermination des dépenses de paludisme (Dpalu1) des ménages en 2010 Dpalu1=Financements consacrés au paludisme du secteur privé*P1</p> <p>3. Détermination du coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020 D'abord, il est calculé l'inflation annuelle moyenne(ta) sur la période 2011-2020. Le coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020 est de la forme $t=(1+ta)^{10}$</p> <p>4. Détermination des dépenses de paludisme (Dpalu2) des ménages en 2020 $Dpalu2=Dpalu1*t$</p> <p>5.Part des ménages de Ouaga ou de Bobo (Mv) dans les ménages totaux du Burkina en 2019 Mv=Nombre de ménages de Ouaga ou de Bobo/Nombre de ménages du Burkina</p> <p>6. Détermination des dépenses de paludisme de Ouaga ou Bobo (Dpalu2 v) des ménages en 2020 $Dpalu2 v=Dpalu2*Mv$</p>	Les nombres de ménages de 2019 ont été considérés car les données de 2020 manquent	MS, Février 2010, COMPTES NATIONAUX DE LA SANTÉ, Comptes globaux et Sous comptes Paludisme, Tuberculose et VIH/ Sida
	Versements directs des ménages en 2010			MS, Février 2010, COMPTES NATIONAUX DE LA SANTÉ, Comptes globaux et Sous comptes Paludisme, Tuberculose et VIH/ Sida
	Financements consacrés au paludisme du secteur privé			MS, Février 2010, COMPTES NATIONAUX DE LA SANTÉ, Comptes globaux et Sous comptes Paludisme, Tuberculose et VIH/ Sida
	Inflation, prix à la consommation (% annuel)			Base WDI
	Nombre de ménages de Ouagadougou et de bobo 2019			RGPH, résultats préliminaires 2019
	Nombre de ménages au Burkina 2019			RGPH, résultats préliminaires 2019

Fonctions :

F1. Produits alimentaires, boissons, tabacs F6. Transports

F2. Articles d'habillement et articles chaussants F7. Loisirs, spectacles et culture

F3. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles F8. Enseignement

F4. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison F9. Hôtels, cafés, restaurants

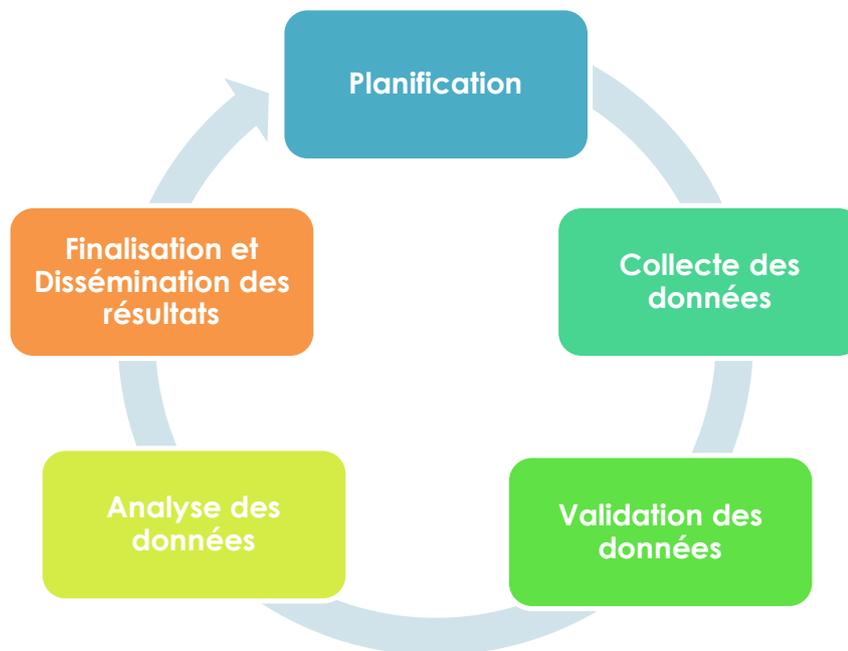
F5. Santé F10. Autres biens et services

Annexe 4 : Financements des ménages

Secteurs	Secteurs / Domaines d'interventions	Veillez indiquer l'intitulé des interventions/projets-programmes	Zone de couverture de l'intervention/projets-programmes	Indicateur	Valeur de l'indicateur	Montants totaux des dotations par interventions / projets / programmes	Montants des dotations au titre des investissements	Montants totaux des décaissements par interventions / projets / programmes	Montants des décaissements au titre des investissements
1. Secteur/ Sécurité alimentaire	Alimentation des ménages	Dépenses d'alimentation	Ouagadougou	Dépenses d'alimentation par ménage en 2003	438 350,35		343 648 226 229	343 648 226 229	343 648 226 229
				Coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020	1,35	343 648 226 229	343 648 226 229		
				Nombre de ménages de Ouagadougou 2019	582 378				
1. Secteur/ Sécurité alimentaire	Alimentation des ménages	Dépenses d'alimentation	Bobo-Dioulasso	Dépenses d'alimentation par ménage en 2003	352 590,91		101 962 786 601	101 962 786 601	101 962 786 601
				Coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020	1,35	101 962 786 601	101 962 786 601		
				Nombre de ménages de bobo 2019	214 824				
2. Secteur/ Eau, Hygiène, Assainissement	2.3. Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	Consommation des ménages en eau ONEA	Ouagadougou	Volume d'eau ONEA consommé par les ménages par ville en 2019	49 635 200	29 433 673 600	29 433 673 600	29 433 673 600	29 433 673 600
				Tarif moyen/FCFA courants m3 en 2019	593				
2. Secteur/ Eau, Hygiène, Assainissement	2.3. Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	Consommation des ménages en eau ONEA	Bobo-Dioulasso	Volume d'eau ONEA consommé par les ménages par ville en 2019	14 569 200	8 639 535 600	8 639 535 600	8 639 535 600	8 639 535 600
				Tarif moyen/FCFA courants m3 en 2019	593				
4. Secteur/ Education	4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école	Scolarisation et maintien des filles à l'école	Ouagadougou	Dépenses d'enseignement par ménage en 2003	25 670,93				
				Coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020	1,35	10 464 962 162	10 464 962 162		
				Nombre de ménages de Ouagadougou 2019	582 378				
4. Secteur/ Education	4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école	Scolarisation et maintien des filles à l'école	Bobo-Dioulasso	Taux de fille	0,52				
				Dépenses d'enseignement par ménage en 2003	21 122,02				
				Coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020	1,35	3 206 752 363	3 206 752 363		
4. Secteur/ Education	4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école	Scolarisation et maintien des filles à l'école	Ouagadougou	Nombre de ménages de Bobo 2019	214 824				
				Taux de fille	0,53				
				Dépenses de paludisme des ménages en 2010	22 437 205 606,65				
5. Secteur/ Santé	5.1. Prévention et Traitement du paludisme	Dépenses consacrées au paludisme	Ouagadougou	Coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020	1,10	3 692 264 555	3 692 264 555	3 692 264 555	3 692 264 555
				Part des ménages de Ouaga dans les ménages totaux du Burkina en 2019	14,91%				
				Dépenses de paludisme des ménages en 2010	22 437 205 606,65				
5. Secteur/ Santé	5.1. Prévention et Traitement du paludisme	Dépenses consacrées au paludisme	Bobo-Dioulasso	Coefficient d'actualisation (t) à l'année 2020	1,10	1 361 979 747	1 361 979 747	1 361 979 747	1 361 979 747
				Part des ménages de Bobo dans les ménages totaux du Burkina en 2019	5,50%				

Annexe 5 : Processus d'analyse budgétaire de la nutrition, méthodologie Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition

La nouvelle approche Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition s'articule en cinq étapes décrites ci-après.



Etape 1 : Planification

Cette étape vise à mieux encadrer l'exercice. Elle consistera à :

- formuler les objectifs de la mission ;
- s'informer (cadre commun de résultats de nutrition, informations liées au budget et à la situation nutritionnelle) ;
- définir la portée/couverture de l'analyse (interventions et acteurs dans la lutte contre la malnutrition, couverture temporelle, budgétaire et géographique) ;
- établir le plan de travail et estimer le budget ;
- mettre en place le dispositif de mise en œuvre de l'exercice (comité de pilotage, comité de facilitation ou d'appui, groupe technique) ;
- lancer l'exercice.

Etape 2 : Collecte des données

Cette étape consiste à retrouver et à retenir les lignes budgétaires (financement PTF) qui sont alloués aux activités/interventions/programmes ayant véritablement des objectifs nutritionnels, au-delà d'une simple mention du terme « nutrition ». Elle se fait en deux phases : (i) extraction des données dans les documents budgétaires et (ii) recherche d'informations additionnelles.

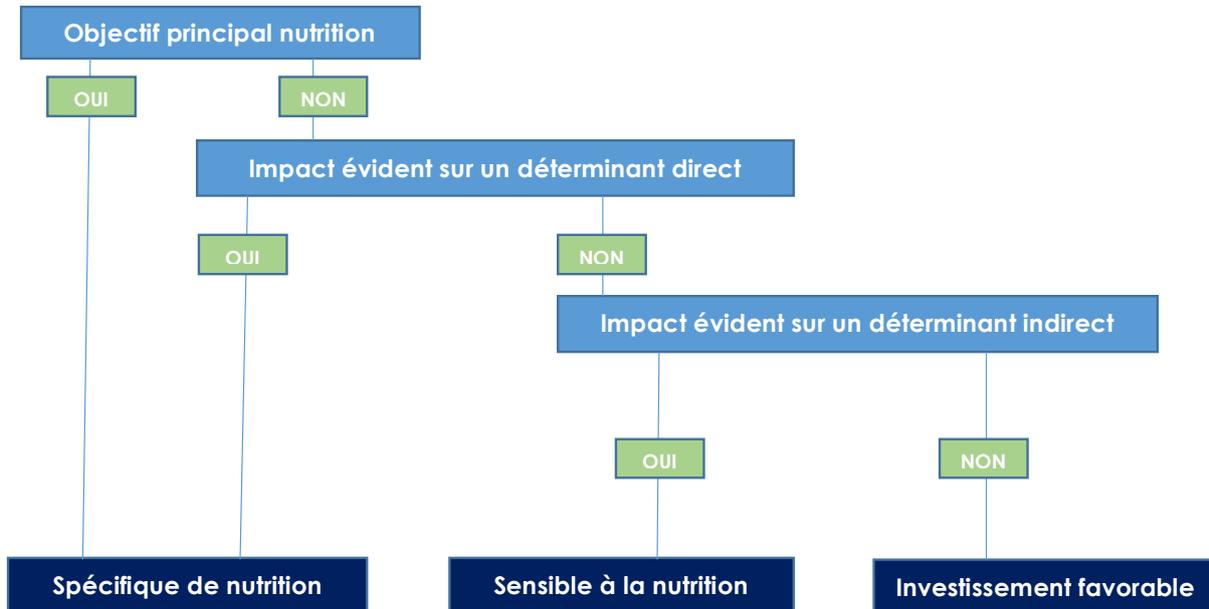
Etape 3 : Validation des données

Cette étape consiste à valider les lignes budgétaires identifiées à l'étape précédente en les catégorisant et pondérant.

Catégorisation des lignes budgétaires

La catégorisation/classification consiste à organiser les lignes budgétaires identifiées suivant la catégorie cible de l'allocation : (i) spécifique à la nutrition, (ii) sensible à la nutrition et (iii) investissement favorable à la nutrition. Les critères clés à considérer lors de la catégorisation sont (a) l'objectif principal, (b) l'impact théorique (évidences scientifiques), le contexte du pays et enfin (c) les bénéficiaires ciblés.

Le cadre conceptuel de catégorisation des lignes budgétaires se résume comme suit :



Les allocations budgétaires « spécifique à la nutrition » sont celles qui reflètent un service ou programme dont la cible directe et exclusive est la nutrition. Sont considérées comme « sensible ou contribuant à la nutrition », les rubriques budgétaires qui incluent un programme contribuant indirectement à améliorer la nutrition.

Selon Lancet les interventions « spécifiques » et « sensibles » à la nutrition peuvent être définies suit :

- La définition du Lancet des actions spécifiques de nutrition est la suivante : « Les interventions et programmes spécifiques de nutrition portant sur les déterminants immédiats de la nutrition et le développement du fœtus et de l'enfant : un apport adéquat en aliments et en nutriments, l'alimentation, les pratiques de soins et de rôle parental, et une faible charge des maladies infectieuses ».
- Les interventions sensibles à la nutrition sont définies comme : « Les interventions et les programmes sensibles à la nutrition s'attaquent aux déterminants sous-jacents de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant : (la sécurité alimentaire, les ressources de prestation de soins adéquats aux niveaux maternels, familiaux et communautaires, l'accès aux services de santé et un environnement sécurisé et hygiénique) et intègrent des cibles et les actions spécifiques à la nutrition. Les programmes contribuant à la nutrition peuvent servir de plateformes de prestation des interventions spécifiques de nutrition, augmentant potentiellement leur ampleur, couverture et efficacité. »

Source : Consultation ouest africaine sur la méthodologie de suivi du financement de la nutrition. Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Bureau régional de Action Contre la Faim pour l'Afrique de l'Ouest. 2018

La catégorisation des lignes budgétaires se fait en fonction des groupes suivant :

Interventions	Catégories de lignes budgétaires
Spécifiques de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> · lignes budgétaires (fonds d'investissement, fonds de fonctionnement, salaires, transferts en capital, transferts courants, autres)¹ · rubriques budgétaires comportant les programmes à objectifs purement nutritionnels · lignes budgétaires des entités nationales entièrement dédiées à la nutrition (département, direction, ou division de nutrition, etc.) · rubriques budgétaires des interventions à impact nutritionnel scientifiquement démontré · rubriques budgétaires des interventions dont l'amélioration de l'état nutritionnel est clairement l'objectif premier (indicateurs, bénéficiaires définis) · rubriques budgétaires (fonds d'investissement) des interventions dont l'objectif secondaire est l'amélioration de l'état nutritionnel
Sensibles à la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> · rubriques budgétaires (uniquement les fonds d'investissement) des interventions contribuant à la nutrition à travers un chemin d'impact clair, notamment en favorisant les facteurs indirects de la nutrition; · rubriques budgétaires (uniquement les fonds d'investissement) des interventions ayant un objectif nutritionnel et prenant en compte une cause identifiée comme non directement liée à la situation nutritionnelle.
investissements favorables	<ul style="list-style-type: none"> · rubriques budgétaires des interventions pouvant contribuer à améliorer la nutrition et dont l'impact sur la nutrition (bénéficiaires) ne peut être défini avec certitude (la gouvernance, les infrastructures, etc.)

(Footnotes)

¹ Les budgets de fonctionnement qui seront considérés sont uniquement ceux des interventions contribuant de façon directe à la nutrition (Plus spécifiquement ceux de la direction de la nutrition).

Pondération des lignes budgétaires pro-nutrition

Elle consiste à attribuer un coefficient à chaque ligne budgétaire identifiée comme spécifique ou sensible à la nutrition pour l'estimation du montant des allocations budgétaires pro-nutrition des PTF. Le poids de ce coefficient de pondération est fonction du degré de liaison (direct, indirect) de la mesure avec la nutrition.

Un coefficient de 100 % sera affecté aux rubriques budgétaires classées comme spécifiques à la nutrition. Pour les rubriques budgétaires classées comme sensibles à la nutrition, des coefficients inférieurs à 100% leurs seront affectés.

L'approche de pondération développée dans la « méthodologie de suivi du financement de la nutrition, mars 2018 » sera mise à profit. Elle est basée sur les Résultats attendus des différents programmes identifiés lors de l'étape 1 et 2. En particulier elle consiste à identifier :

- l'impact théorique à travers des évidences scientifiques et la situation nutritionnelle réelle des programmes ;
- la population, cible bénéficiaire direct et indirect des différents programmes identifiés lors de l'étape 1 et 2.

Aperçu des coefficients de pondérations des allocations en faveur de la nutrition formulées par la « méthodologie de suivi du financement de la nutrition, mars 2018 » :

1.4. Promotion de la fortification et de la transformation des aliments de grande consommation et des farines infantiles (huiles alimentaires, farines de blé, de maïs, le sel) en vitamines et minéraux	Sensible	25%
2. Secteur/ Eau, Hygiène, Assainissement		
2.1. Promotion de l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) et accès aux infrastructures d'assainissement	Sensible	25%
2.2. Promotion du lavage des mains au savon aux moments critiques/clés	Sensible	25%
2.3. Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	Sensible	25%
3. Secteur/ Protection sociale		
3.1. Cash / Food for work	Sensible	25%
3.2. Transfert monétaire et non monétaire (Coupons alimentaires, Distribution gratuite des vivres et d'argent)	Sensible	25%
3.3. Financement des activités génératrices de revenus (AGR)	Sensible	25%

3.4. Vente des vivres à prix social	Sensible	10%
4. Secteur/ Education		
4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école	Sensible	10%
4.2. Alphabétisation des femmes	Sensible	10%
4.3. Promotion des jardins/ vergers et des cantines scolaires endogènes avec des objectifs nutritionnels	Sensible	25%
4.4. Promotion des activités de santé /hygiène/nutrition en milieu scolaire	Sensible	25%
5. Secteur/ Santé		
5.1. Prévention et Traitement du paludisme	Sensible	50%
5.2. Suivi pré, per et post natal	Sensible	50%
5.3. Vaccination	Sensible	50%
5.4. PCIME (traitement de la diarrhée par le SRO zinc, traitement des IRA chez les enfants de moins de 5 ans)	Spécifique (uniquement investissement propre)	100%
5.5. Planification familiale	Sensible	25%
5.6. Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans	Sensible	10%
6. Secteur/ Nutrition¹		
6.1. Promotion de l'allaitement maternel optimal	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%
6.2. Promotion d'une alimentation complémentaire adéquate chez les enfants (6-23 mois)	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%
6.3. Supplémentation en vitamine A chez les enfants (6-59 mois)	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%
6.4. Lutte contre l'anémie Déparasitage de masse chez les enfants 12-59 mois	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%
6.5. Prise en charge de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%

(Footnotes)

¹ Domaine d'intervention ajoutée suite à la collecte primaire, mission analyse budgétaire des financements des PTF en faveur de la nutrition 2016-2018 : « 6.6. Plaidoyer en faveur de la nutrition » (catégorie spécifique, pondération 100%)

Etape 4 : Analyse des données

L'analyse des données permet d'établir entre autres :

- pourcentage des allocations et/ou dépenses de nutrition par rapport au budget national et la tendance temporelle ;
- pourcentage des allocations et/ou dépenses totales de nutrition par rapport au PIB/par habitant ;
- allocations et/ou dépenses de nutrition par ministère ;
- ratio des allocations et/ou dépenses spécifiques de nutrition par rapport à celles sensibles à la nutrition ;
- allocations et/ou dépenses totales de nutrition par secteur thématique.

Etape 5 : Finalisation et Dissémination des résultats

Au cours de cette étape est effectué le rapportage, l'examen du rapport et l'intégration des commentaires et suggestions. Quant à la dissémination, elle consistera à maximiser les impacts des résultats de l'étude dans le domaine public. La cible des actions de dissémination concerne deux auditoires clés :

- En première ligne, les preneurs de décisions des institutions pouvant influencer la conception de programme, l'allocation de fonds et/ou leur débours ;
- En seconde ligne, les personnes ayant une capacité de pression ou d'influence sur les décideurs et législateurs, les leaders d'opinion, les médias, la société civile.

Pour maximiser la portée du plaidoyer, il est crucial (i) de déterminer la période la plus appropriée de mise en œuvre du plan de dissémination, (ii) d'identifier l'auditoire et (iii) de planifier des actions spécifiques pour chaque type d'auditoire.

Annexe 6 : Liste des structures interviewés

	Structures interviewées
1	Association Féminine Wend-Yaardo
2	Association Acte au Développement National
3	Association Sougri nooma des femmes
4	Croix-Rouge Burkinabé
5	Section Santé (SESAS)
6	Association Soom Kieta
7	Association Avenir et Développement de la Femme et de l'Enfant
8	Kinder In Not
9	Association burkinabè pour la survie de l'enfance
10	Action pour l'Enfance et la Santé au Burkina Faso (AES/Burkina)
11	Mairie de l'Arrondissement 8
12	Association Tiligre
13	Mairie de l'Arrondissement 10
14	Mairie de l'Arrondissement 12
15	Tiitaab Paam Yonndo
16	Relwende Ste Cecile
17	Association Yil La Laafi des Jeunes du Faso
18	Femmes Battantes pour le Developpement
19	Koom La Viima
20	Association Bah Djii
21	Arrondissement 6/service de l'éducation de la santé et de l'action sociale
22	Club des journalistes et communicateurs pour la nutrition en sécurité alimentaire/ CJCN-SA
23	Association pour la Promotion de l'Alimentation Infantile au Burkina (APAIB)
24	Chant de femmes
25	Mairie de l'Arrondissement 11
26	Mairie centrale de Ouagadougou
27	Association Wend La Laafi
28	HKI
29	GIZ
30	Alive & Thrive

	Structures interviewées
31	Citoyen engagé
32	Yaglum Nooma Tiega Wende
33	WaterAid
34	Terre des Hommes
35	Mairie de l'Arrondissement 1
36	Hammiye
37	CBDF coalition burkinabé pour le droit de la femme
38	Association d'Assistance pour les Maladies Infectieuses(ADPMI)
39	Association Buud Nooma
40	Association Wend Zodo
41	Association Palingwendé des femmes pour la promotion des produits locaux
42	Association Relwendé de Zagtoui
43	Catholic Relief Services CRS
44	Oxfam
45	Association Sababouyouma
46	Association Systeme Neekre
47	Coordination Sante de l'Arrondissement 11
48	IES Femmes (Association pour l'Intégration Economique et Sociale des Femmes dans le développement)
49	Mairie de l'Arrondissement 5
50	Association wend panga
51	Mitibketa
52	Association Zemstaba
53	Association wend panga sougri nooma
54	Association des femmes œuvrant pour l'éducation des filles et des femmes
55	Laafi la boum
56	Teega wende solidaire
57	Association raweltaaba
58	Wendsong-Siida
59	Mairie de l'Arrondissement 7
60	ONG LVIA (Association Internationale des Volontaires Laïcs)
61	Mairie de l'Arrondissement 2
62	Sos Sahel
63	Welthunger Hilfe (WHH)
64	Association Soutong Nooma des Femmes
65	Plan International Burkina
66	Association Zems-taab Nooma
67	Médecin sans frontières France
68	Programme alimentaire mondial

	Structures interviewées
1	Association Dispensaire Trottoir
2	Mairie de l'Arrondissement 1
3	Mairie de l'Arrondissement 3
4	Association Feelen
5	Association Initiatives Solidaires (AIS)
6	AEJTB (Association des Enfants et des Jeunes Travailleurs de Bobo)
7	ASOF (Association pour la scolarisation des Orphelins et Filles)
8	Recojed
9	Corah-Hbs
10	Croix Rouge
11	MY HOPE
12	ABBEF
13	AED (Association Espoir pour Demain)
14	Mairie de l'Arrondissement 4
15	ACPC-BF
16	Association Dieen Kanu
17	Association Femme et Vie
18	Association MAIA
19	Centre Dorcas
20	Fondation pour les Œuvres Humanitaire
21	Mairie de l'Arrondissement 6
22	Cesao
23	Direction de la Promotion de l'Education
24	Direction Communale de l'action sociale
25	Terre Des Hommes
26	ABSE (Association Burkinabè pour la Survie de l'Enfant)
27	Service Social de L'arrondissement 2
28	Direction de la Promotion de la Santé et de l'Hygiène
29	GIZ (PEA)
30	Association TIE
31	Water Aid
32	Ocades
33	Yerelon
34	Revs plus
35	Save the children
36	Help
37	Institut des sœurs de l'annonciation de Bobo-Dioulasso
38	Rotary Club Bobo-Dioulasso Soleil

Annexe 7 : Structures locales clés avec financement endogène en faveur de la nutrition

Structures locales clés à Ouagadougou

Arrondissement d'implantation du siège/locaux de la structure	Structures	Zones de couverture des interventions de la structure	Secteurs CCRN couverts
Arrondissement 1	Mairie centrale Ouagadougou	L'ensemble des douze (12) arrondissements de Ouagadougou	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Mairie de l'Arrondissement 1	Secteurs 1, 2, 3, 4, 5 et 6	- Eau, Hygiène, Assainissement
	Association Sougri Nooma des Femmes	Ouagadougou	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale
	Association WEND LA LAAFI	Région du centre	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Santé - Nutrition
	Association Acte au Développement National	Arrondissement 1	- Sécurité alimentaire - Education - Santé
Arrondissement 2	Mairie de l'Arrondissement 2	Tout l'Arrondissement 2	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education
Arrondissement 3	Mairie arrondissement 3	Arrondissement 3	- Eau, Hygiène, Assainissement - Santé
	Association d'assistance pour les maladies infectieuses (ADAPMI)	Ouagadougou	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Santé - Nutrition
	Association WEND PANGA	Burkina Faso	- Sécurité alimentaire - Protection sociale - Santé
Arrondissement 4	Mairie de l'Arrondissement 4	Secteurs 17 18 19 20	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Education - Santé
	Association SOUTONG NOOMA	Secteur 18	- Sécurité alimentaire - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association ZEMS-TAAB NOOMA	Secteur 17 de l'Arrondissement 4	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Nutrition

Arrondissement d'implantation du siège/locaux de la structure	Structures	Zones de couverture des interventions de la structure	Secteurs CCRN couverts
Arrondissement 5	Mairie de l'Arrondissement 5	Arrondissement 5	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education
	Association LAAFI LA BOUM	Ouagadougou (12 arrondissements)	- Protection sociale - Santé
	Association Teega Wendesolidaire	Burkina Faso	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale
	Association RAWELTAABA	Ouagadougou	- Sécurité alimentaire
	OCADES	Ouagadougou	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	ABBEF	Ouagadougou	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
Arrondissement 6	Mairie DE L'ARRONDISSEMENT 6	Secteur 25 ; 26; 27; 28; 29	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education
	Association Sababouyouma	Arrondissement 6 & 7	- Sécurité alimentaire - Protection sociale - Santé
	Association Système Neekre	Ouagadougou Et Environs	- Sécurité alimentaire - Nutrition
	Association ZEMSTABA	Ouagadougou (12 arrondissements)	- Sécurité alimentaire
Arrondissement 7	Mairie de l'Arrondissement 7	Ouagadougou	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Wend Zodo	Arrondissement 7	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education
	Association Bah Djii	Arrondissement 3	- Sécurité alimentaire - Protection sociale
	Association Relwende de Zagtoui	Arrondissement 7	- Sécurité alimentaire - Protection sociale
	Citoyen engagé	Arrondissement 7	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale
	Association MITIBKETA	Arrondissement 7	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement
	Association WEND PANGA SOUGRI NOOMA	Ouagadougou (Arrondissement 7)	- Sécurité alimentaire

Arrondissement d'implantation du siège/locaux de la structure	Structures	Zones de couverture des interventions de la structure	Secteurs CCRN couverts
Arrondissement 8	Mairie arrondissement 8	Ouagadougou, Arrondissement 8	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association Féminine WEND-YAARDO	Commune de Ouagadougou, Arrondissement 8, Secteur 34, 35 ,36	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
Arrondissement 9	Mairie de l'arrondissement 9	Secteurs 37, 38, 39, 40	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé
Arrondissement 10	Mairie de l'arrondissement 10	Arrondissement 10	<ul style="list-style-type: none"> - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Santé
	Association BUUD NOOMA	Arrondissement 10	<ul style="list-style-type: none"> - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education
	Association PALINGWENDE des femmes pour la promotion des produits locaux	Arrondissement 10 et 4	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale
Arrondissement 11	Mairie de l'arrondissement 11	Arrondissement 11	<ul style="list-style-type: none"> - Eau, Hygiène, Assainissement - Santé
	Coordination santé	Arrondissement 11	<ul style="list-style-type: none"> - Eau, Hygiène, Assainissement - Santé
	Coordination Education	Arrondissement 11	<ul style="list-style-type: none"> - Education
	Association des femmes œuvrant pour l'éducation des filles et des femmes	Arrondissement 11	<ul style="list-style-type: none"> - Protection sociale - Education
Arrondissement 12	Mairie de l'Arrondissement 12	Ouagadougou, Arrondissement 12	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition

Structures locales à Bobo-Dioulasso

Arrondissement d'implantation du siège/locaux de la structure	Structures	Zones de couverture des interventions de la structure	Secteurs CCRN couverts
Arrondissement 1	Mairie centrale de Bobo-Dioulasso	Bobo-Dioulasso et les villages rattachés	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Mairie de l'arrondissement 1	Arrondissement 1	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association Espoir pour Demain (AED)	BOBO et les villages environnants (Logofounisso, Kiri, Sanmenga)	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association FEELLEN	Bobo Dioulasso et les villages rattachés	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé
Arrondissement 2	Mairie de l'arrondissement 2	Les 4 secteurs de l'arrondissement 2	- Protection sociale
	Actions pour le Changement Positif des Comportements - Burkina Faso (ACPC-BF)	Province du Houet	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
Arrondissement 3	Mairie de l'arrondissement 3	Arrondissement 3	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
Arrondissement 4	Mairie de l'arrondissement 4	Arrondissement 4	- Sécurité alimentaire - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	ABBEF Bobo	Hauts bassins et Boucle du Mouhoun	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association Femme et Vie	Nationale	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition

Arrondissement d'implantation du siège/locaux de la structure	Structures	Zones de couverture des interventions de la structure	Secteurs CCRN couverts
Arrondissement 5	Mairie de l'arrondissement 5	Arrondissement 5	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education
	Association des Enfants et des Jeunes Travailleurs de Bobo (AEJTB)	Arrondissement 5	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association pour la scolarisation des Orphelins et Filles (ASOF/ BURKINA FASO)	Bobo-Dioulasso	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	ASSOCIATION DIEEN KANU	Arrondissement 1 , 2 , 3 ,4 ,5,6,7,8	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education
	Association MAIA	Province du Houet	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé
	OCADES Bobo	Bobo-Dioulasso	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Education - Santé - Nutrition
	YERELON	HAUTS BASSINS	- Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
Arrondissement 6	Mairie de l'arrondissement 6	Secteurs 7, 9,18 ,20 ,28 et les villages rattachés tel que Moimi, Samaga, Logofourouso, Matroukou, Farakoba , Koumi , Dar Salam	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association Initiatives Solidaires (AIS)	Bobo-Dioulasso, Farako-Ba	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Centre DORCAS	Province du Houet	- Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé

Arrondissement d'implantation du siège/locaux de la structure	Structures	Zones de couverture des interventions de la structure	Secteurs CCRN couverts
Arrondissement 7	Mairie de l'arrondissement 7	SECTEUR 7, 9,18 ,20 ,28 et les villages rattachés tel que Moimi, Samaga, Logofourouso, Matroukou, Farakoba , Koumi , Dar Salam	<ul style="list-style-type: none"> - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition
	Association MY HOPE	Arrondissement 1, 2, 3,4,5,6,7	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Eau, Hygiène, Assainissement - Protection sociale - Education - Santé - Nutrition

Annexe 8 : Termes de référence

Réalisation d'une étude régionale pour l'identification des financements endogènes existant en vue de renforcer le financement de la nutrition au Burkina Faso

I- Contexte et justification

Au Burkina Faso, la situation nutritionnelle reste toujours préoccupante malgré la tendance à la baisse des prévalences de la malnutrition sous toutes ses formes chez les enfants de moins de cinq (5) ans. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq (5) ans est toujours élevée, 24,9 % selon l'Enquête Nationale de Nutrition (ENN) 2020. La malnutrition est la deuxième cause de décès des enfants de moins de 5 ans. La malnutrition et la faim sont causées par de multiples facteurs. Pour lutter efficacement contre ces fléaux, il faut une approche globale avec l'implication des différents acteurs. Dans cette optique, le Réseau de la Société civile pour la Nutrition (RESONUT) crée en 2014, et regroupant en son sein 42 organisations nationales et internationales, travaille avec la vision de faire du Burkina Faso un pays exempt de malnutrition et de faim. Il mène des activités de plaidoyer afin d'influencer les décideurs au niveau national.

Au Burkina Faso, la prise en charge de la malnutrition est principalement dépendante d'acteurs extérieurs, avec peu d'investissements domestiques ; c'est ce que révèle l'analyse budgétaire conduite en 2016 par le RESONUT sur les budgets 2014 et 2015 de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Si le pays s'est engagé dans une réflexion pour une approche multisectorielle de la nutrition, les secteurs et ministères contributeurs à la lutte contre la malnutrition (eau, assainissement, éducation, protection sociale, sécurité alimentaire, droits humains, etc.) restent peu engagés. Autant dire que les besoins d'investissements publics pour la nutrition sont nombreux et nécessaires.

Le RESONUT s'évertue au suivi des engagements pris par le Burkina Faso en faveur de la nutrition. Afin de contribuer à l'atteinte des résultats visés par le Gouvernement et d'assurer une mise en œuvre optimale, le RESONUT réalise actuellement une étude sur l'analyse budgétaire 2016-2018 des partenaires techniques et financiers au Burkina Faso. Cette étude permettra

d'apprécier la contribution des secteurs contributeurs (spécifiques et sensibles) à la nutrition et déterminer les besoins d'investissement public pour l'atteinte des résultats.

Les présents TDR sont élaborés en vue de recruter un consultant indépendant ou un cabinet/bureau d'étude pour faire l'état des lieux des financements endogènes existants en faveur de la nutrition dans la ville de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

II- Objectif de la mission

L'objectif global de la présente étude consiste à faire l'état des lieux des financements endogènes existants en faveur de la nutrition au Burkina Faso en particulier dans la ville de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- identifier les principales sources de financement endogène existantes (utilisées et non utilisées) en faveur de la nutrition au Burkina Faso en tenant compte du principe de la multisectorialité (secteur d'activités, Ministères) ;
- évaluer la répartition des financements endogènes selon les sources de financements ainsi que les dépenses budgétaires spécifiques et sensibles à la nutrition ;
- identifier les secteurs porteurs favorables aux financements endogènes spécifiques et sensibles à la nutrition au Burkina Faso ;
- identifier les forces, faibles, opportunités et menaces en matière de financements endogènes de la nutrition ;
- identifier le dispositif, les différents acteurs ou parties prenantes existants dans la mobilisation des ressources pour le financement endogène en faveur de la nutrition au niveau national et local ;
- proposer des actions à mener et des recommandations pour une mobilisation des ressources et pour le financement endogène de la nutrition au Burkina Faso.

III- Résultats attendus

- Les principales sources de financement endogène existantes (utilisées ou non utilisées) en faveur de la nutrition au Burkina Faso sont connues ;
- la répartition des financements et les dépenses budgétaires spécifiques et sensibles à la nutrition par source de financement ont été évaluées ;
- les secteurs favorables pour le financement endogène en faveur de la nutrition ont été identifiés ;
- une analyse FFOM est faite ;
- le dispositif, les différents acteurs ou parties prenantes existants dans la mobilisation des ressources pour le financement endogène sont identifiés ;
- des actions à mener et des recommandations pour une bonne mobilisation des ressources et pour le financement endogène ont été formulées.

IV- Méthodologie

L'approche de l'étude est participative. L'étude sera étroitement préparée avec le consultant et se déroulera dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. L'état des lieux des financements endogènes de la nutrition se fera sur la base d'une méthodologie qui allie une collecte de données qualitatives et quantitatives.

V- La mission du consultant

Les missions assignées au consultant sont :

- proposer une approche méthodologique assortie d'un budget et d'un plan de travail ;
- effectuer une revue documentaire sur le financement endogène de la nutrition au Burkina Faso ;
- travailler en étroite collaboration avec le RESONUT pour la conduite de l'étude ;
- identifier les secteurs et ministères porteurs pour le financement endogène de la nutrition ;
- faire un inventaire des sources de financement endogène en faveur de la nutrition dans les deux grandes villes du Burkina Faso ;
- identifier le dispositif, les acteurs et parties prenantes dans la mobilisation des ressources pour le financement de la nutrition.

VI- Profil du consultant

- Formation académique (Bac+5) dans le domaine de la santé publique (nutrition, sécurité alimentaire, etc.), en développement rural ou sciences sociales et économique (économie, sociologie, Finances Publiques) ;
- Expérience confirmée dans la conduite d'études/analyses budgétaires axées sur la nutrition, santé, sécurité alimentaire ;
- Avoir une expérience de travail dans les projets humanitaires et plus spécifiquement ceux liés aux transferts monétaires, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Faire preuve d'une bonne capacité d'analyse de données statistiques (qualitatives et quantitatives) et de rédaction, d'un grand esprit d'initiative et d'une parfaite aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Bonne connaissance de l'organisation du système de santé et des politiques publiques en matière de financement du secteur de la santé au Burkina Faso.

VII- Livrables attendus

- Le consultant devra fournir, au commanditaire, au début de la mission et dans un délai de 7 jours un rapport initial de la mission de 5 pages maximum définissant la méthodologie de travail et un chronogramme détaillé ;
- Une présentation PowerPoint mettant en exergue les conclusions de l'étude et les principales recommandations a présenté lors de la restitution ;
- Une version provisoire du rapport de 40 pages (annexes exclues) faisant l'état des lieux des sources de financement endogène en faveur de la nutrition au Burkina Faso
- Un rapport final de 40 pages (prenant en compte les observations et amendements) en support papier (trois exemplaires) et version numérique (1 clé USB) à déposer au plus tard dix jours après la restitution de la mission.

VIII- Documents constitutifs des offres

Le dossier sera composé des pièces ci-dessous :

Les offres doivent comprendre une offre technique (présentation de la méthodologie d'intervention et d'un chronogramme détaillé) et une offre financière (validité de l'offre, moyen de paiement en hors taxe et TTC), avec en objet « Offre pour l'identification des financements endogènes »

- Une copie numérisée du numéro IFU et RCCM
- Les documents sur la situation fiscale

- Les CV détaillés des principaux consultants (en PDF copiable) incluant 3 personnes de référence et leur adresse complète (Mail et téléphone) ;
- Une photocopie légalisée du dernier diplôme obtenu des principaux consultants ;
- Une liste (liens) d'études similaires réalisées ;

La proposition financière comprendra :

- Le détail des honoraires et de tous autres frais éventuels (unité, nombre, coût unitaire, coût total par ligne budgétaire et montant total de la proposition) en hors taxe et TTC.
- La validité de l'offre et mode paiement

IX- Evaluation des offres

Chaque offre sera évaluée sur un total de 100 points sur la base des critères suivants :

- Compréhension du mandat / 15 points
- Expérience du consultant/de la consultante et références des travaux similaires déjà effectués / 25 points
- Méthodologie / 30 points
- Présentation de l'offre / 10 points
- Coût / 20 points

X- Durée et dépôt des dossiers de candidature

La durée de la consultation est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur dossier de candidature au plus tard, le 30 avril 2021, aux adresses électroniques : secretariat@resonut.org et administration-finance@resonut.org ou en dépôt physique (3 exemplaires dont 1 en couleur) au bureau RESONUT dans l'enceinte du siège de Action contre la Faim à Zogona, derrière le Centre Médical AGIR au plus tard le 30 avril 2021 à 17h30mn.

Pour toute information complémentaire, contacter l'équipe plaidoyer et communication du RESONUT au 75 57 42 94.

XI- Paiement

Le consultant sera payé uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec le RESONUT Burkina.

Tout impôt lié à la prestation sera à la charge du consultant :

- Retenue de 5 % pour ceux qui n'ont pas de certificat d'exonération,
- Retenue de 25 % pour les prestataires non détenteur de numéro IFU.

NB :

Les dossiers envoyés après la date de clôture ne seront pas acceptés. Seuls les dossiers complets comprenant l'offre technique, l'offre financière, les copies de diplômes obtenus et les CV des experts seront pris en considération. RESONUT se réserve le droit de ne donner suite à une partie ou totalité de la présente offre.

Les soumissionnaires restent engagés par les offres techniques et financières sur une période de six mois, à compter de la date limite de dépôt des offres. Tout dossier déposé dans le cadre du présent appel à candidature reste la propriété du RESONUT et ne pourra en aucun cas être rendu au soumissionnaire. Seul le/la consultant (e) retenu(e) sera contacté(e).

